



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Sécurités
Mission Sécurité Routière**

PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ANNÉE 2020



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

Table des matières

1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT.....	4
1 – 1 . Population.....	4
1 – 3 . Réseau routier.....	5
1 – 4 . Les acteurs de la sécurité routière.....	6
2 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ en 2019 en DORDOGNE ET ORIENTATIONS PAR ENJEUX pour 2020 (cf annexe 2 bilan détaillé) :.....	8
2 - 1 . Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.).....	8
2 - 2 . La Conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants).....	8
2 - 3 . Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans).....	9
2 - 4 . Les Seniors.....	10
2 - 5 . Le Partage de la voirie : les piétons et les cyclistes.....	10
2 - 6 . Les 2 Roues Motorisés (2 RM).....	11
3 – BILAN DES ACTIONS 2019.....	12
4 - LES ACTIONS 2020.....	14
4 - 1 . Les actions globales.....	14
4 - 1 - 1 . Les radars	14
4 - 1 - 2 . Le Dispositif EthyloTest Anti-Démarrage (EAD).....	16
4 - 2 . Les actions répressives (Forces de l'ordre).....	17
4 - 3 . Les actions préventives.....	18
5 – ANNEXES.....	18
5 - 1 . Annexe 1 : Les actions sécurité routière proposées dans le département.....	18
5 - 2 . Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2019.....	18

Le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) rassemble les différentes actions programmées d'éducation, de prévention, de formation et de communication sur le département de la Dordogne en matière de Sécurité Routière.

Les actions du PDASR répondent aux trois priorités majeures définies par le CISR (Comité Interministériel de la Sécurité Routière) du 9 janvier 2018 :

- . L'engagement de chaque citoyen en matière de sécurité routière,
- . La protection de l'ensemble des usagers de la route,
- . L'anticipation pour mettre les nouvelles technologies au service de la sécurité routière.

Ces actions découlent également des axes prioritaires de travail définis en fonction des enjeux identifiés dans le document général d'orientation (DGO 2018-2022) réalisé pour la Dordogne pour lutter contre l'insécurité routière et la faire reculer, en particulier sur les thématiques des seniors, des jeunes, des conduites addictives, de la vitesse...

Enfin le PDASR 2020 est bâti à partir de l'analyse du bilan de l'accidentalité 2019 en Dordogne et de l'évaluation des actions menées tout au long de l'année 2019.

Afin de mobiliser l'action de tous en réponse aux enjeux de la Dordogne en matière de Sécurité routière, le PDASR doit apporter des réponses concrètes sur :

- le risque routier professionnel
- la conduite après usage de substances psycho-actives
- les jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)
- les seniors
- le partage de la voirie : piétons et cyclistes
- les « deux roues motorisés »

Pour soutenir les partenaires de la sécurité routière (associations, collectivités locales...) dans des actions répondant à ces enjeux, des crédits sont mis à disposition du Préfet.

A cet effet, les porteurs de projets transmettent leurs propositions d'actions auprès de la Mission Sécurité Routière de la préfecture dans le cadre de l'appel à projets annuel du PDASR.

Afin de décliner au mieux ce PDASR la Mission Sécurité Routière de la préfecture se tient à disposition pour tout renseignement et pour le prêt de matériels pour l'organisation des actions.

Enfin il convient de rappeler que pour l'année 2019, le nombre de tués en Dordogne (24) est au niveau le plus bas depuis l'existence de la sécurité routière. Si ce chiffre est encourageant, il ne doit pas faire baisser la garde car le nombre d'accidents et de blessés hospitalisés demeure néanmoins en hausse.

C'est ensemble que nous devons agir pour réduire les conduites à risque et le relâchement des comportements.

Après « Tous responsables », la nouvelle signature de la sécurité routière, « Vivre ensemble », propose de nous rassembler autour d'une ambition commune bienveillante et fraternelle car c'est parce que chacun veillera sur l'autre que nous y arriverons.

Le Préfet de la Dordogne

1 – PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

. Superficie : 9060 km².

. Population : 416350 habitants recensement INSEE 2014,
soit 46 habitants/ km² (70 en nouvelle-Aquitaine, 104 en France Métropole).

1 – 1 . Population

Le département compte 520 communes depuis le 1er janvier 2017.

4 communes ont moins de 50 habitants.

Une trentaine de communes ont moins de 100 habitants.

34 communes dépassent 2 000 habitants.

Les 2 principales agglomérations sont : Périgueux, préfecture avec 31540 habitants et Bergerac, sous-préfecture avec 28755 habitants.

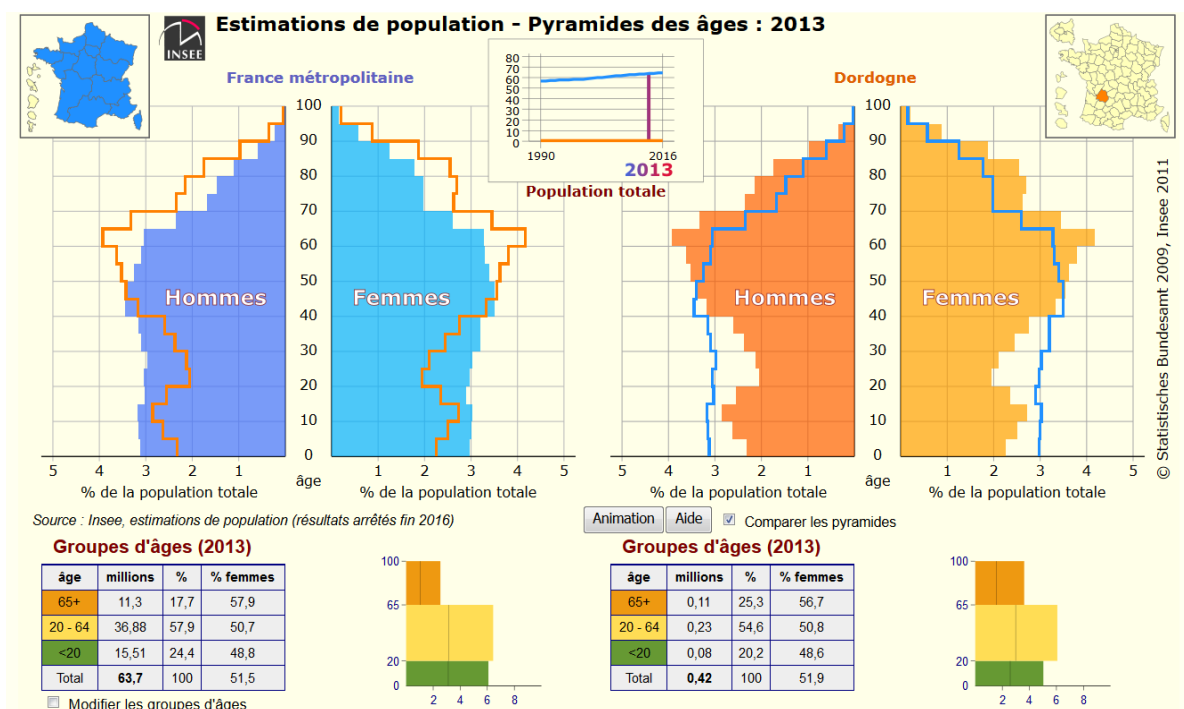
Répartition de la population par tranches d'âges (recensement INSEE 2014) :

	0-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 Ans et+
Population Dordogne	62581	21018	15921	17586	68036	122359	51684	57165
% Dordogne	15%	5%	4%	4%	16%	29%	13%	14%
% Nouvelle-Aquitaine	17%	6%	5%	5%	18%	27%	10%	12%
% France Métropole	19%	6%	6%	6%	19%	26%	9%	9%

De 2008 à 2013 on constate un faible taux de natalité (8,9 naissances pour 1 000 habitants) inférieur au taux de mortalité (12,3 décès pour 1 000 habitants).

De plus, notamment en comparaison avec les chiffres de la Nouvelle Aquitaine et de la France Métropole, on ne peut que conclure que la Dordogne est un département vieillissant.

Les graphes ci-après (source INSEE) illustrent ces écarts :



1 – 2 . Parc automobile

Parc automobile des voitures particulières de moins de 15 ans au 1er janvier 2017 :

2017	Dordogne	Nouvelle-Aquitaine	France métropole
Voitures particulières	209317	3120920	32074202
Taux de motorisation	50	53	50

Taux de motorisation = nombre de véhicules particuliers pour 100 habitants

Le taux de motorisation du département de la Dordogne est égal au taux national et inférieur au taux de la région Nouvelle-Aquitaine.

1 – 3 . Réseau routier

Répartition du réseau routier par type de routes (Source : SETRA [Service d'études techniques des routes et autoroutes]) :

Réseau routier au 31/12/2015	Dordogne		Nouvelle-Aquitaine		France métropole	
	km	%	km	%	km	%
Autoroute	110	0.6%	1455	0.8%	11599	1.1%
RN	123	0.6%	1283	0.7%	9633	0.9%
RD	4944	25.5%	68562	36.8%	311797	35.09%
Voies communales	14233	73.3%	115073	61.7%	679594	63.0%
total	19410	100.0%	186373	100.0%	1078023	100.0%

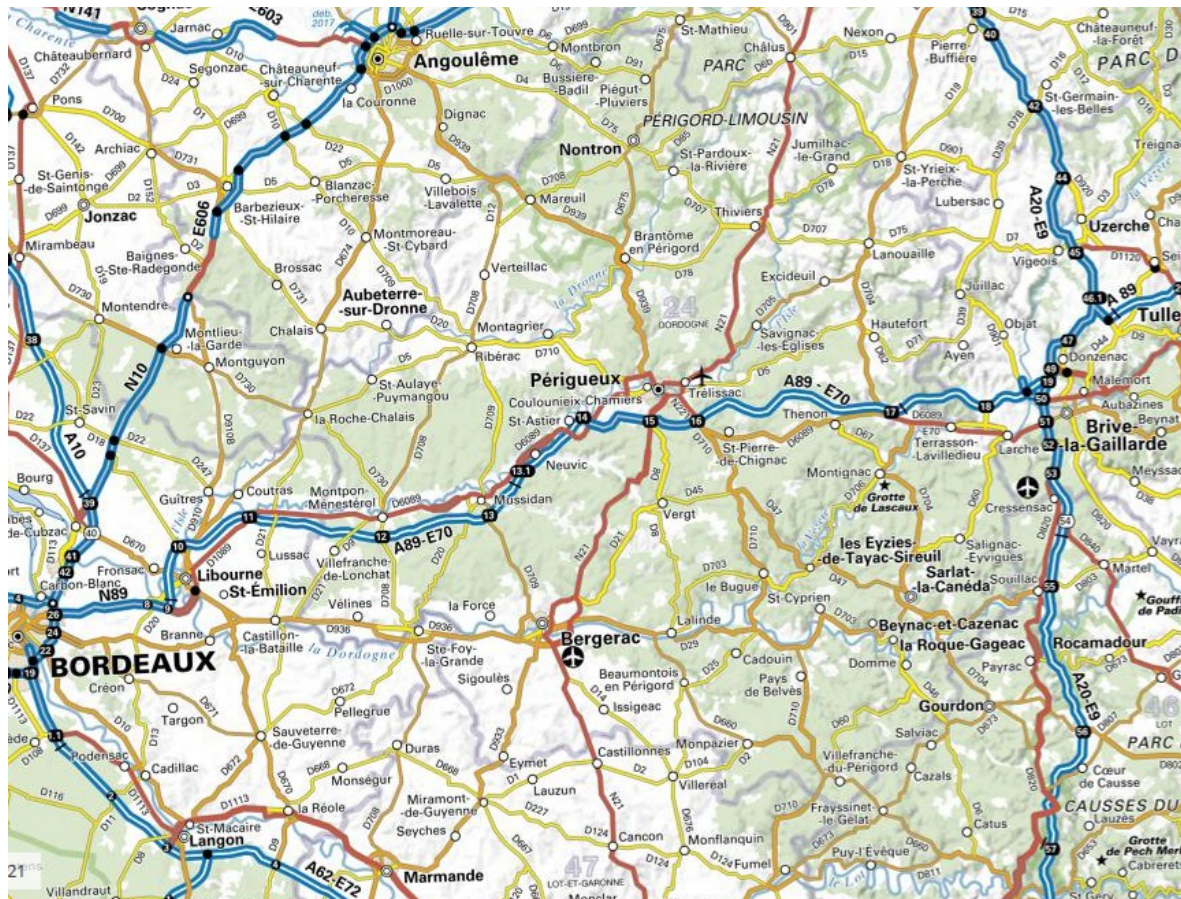
Le département de la Dordogne est structuré autour de 2 principaux axes routiers qui se croisent à l'est de Périgueux :

- . la RN21 du nord au sud,
- . l'A89 d'ouest en est.

Les principaux axes routiers départementaux sont :

- la RD 936 reliant Bergerac à Bordeaux,
- la RD 939 reliant Périgueux à Angoulême,
- la RD 6089, parallèle à l'A89, reliant Brive à Bordeaux,
- la RD 933, reliant Bergerac à Marmande,
- la RD 704, reliant Limoges à Sarlat et l'A 20.

source Géoportail



1 – 4 . Les acteurs de la sécurité routière

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du Préfet de la Dordogne. Elle est confiée à un « **Chef de projet sécurité routière** » en la personne du **Directeur de Cabinet du Préfet** qui s'appuie sur l'équipe du Bureau de la Sécurité Routière, au sein de la Direction des sécurités.

Le **Bureau de la Sécurité Routière** est composé de la façon suivante :

- Une Chef de Bureau,
- Deux coordinatrices,
- Les Intervenants Départementaux Sécurité Routière (IDSR),
- Deux Chargés de Mission Deux Roues Motorisés,
- L'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR),
- L'éducation routière,
- Les agents chargés des droits à conduire.

Le **Pôle d'Appui Sécurité Routière Nouvelle-Aquitaine** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) vient en appui aux acteurs locaux pour la mise en œuvre des orientations nationales.

Pour la mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière, interviennent auprès du BSR différents acteurs du département :

- **Les services de l'Etat :**
 - . Les forces de l'ordre : la police, la gendarmerie et l'Escadron Départemental de Sécurité Routière,
 - . La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale),
 - . La DDT (Direction départementale des Territoires).
- **Les partenaires de l'urgence :**
 - . Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours),
 - . Le SAMU,
 - . La protection civile,
 - . La Croix Rouge, l'UNASS.
- **Les collectivités territoriales :**
 - . Le Conseil Départemental,
 - . Les EPCI,
 - . Les communes.
- **Le milieu associatif :**
 - Prévention Routière, Prévention MAIF, AGIR abcd, ADATEEP, ANPAA, Prévention, FFMC, Motosport 24, Casim 24...
- **Les assurances :**
 - Groupama, AG2R la Mondiale, MACIF.
- **Le milieu socioprofessionnel** (Chambres consulaires)
-
- **Les médias** (France Bleu Périgord).

2 – BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ en 2019 en DORDOGNE ET

ORIENTATIONS PAR ENJEUX pour 2020 (cf annexe 2 bilan détaillé) :

Si l'année 2019 a été marquée par une baisse historique de la mortalité routière (24 tués), soit – 18 par rapport à 2018), le nombre d'accidents (200) et de blessés hospitalisés (162) demeure néanmoins en hausse avec respectivement + 2 accidents et + 14 blessés hospitalisés.

2 - 1 . Le Risque Routier Professionnel (R.R.P.)

La tranche d'âge des « **45-64 ans** » est la plus importante en représentativité pour la population de Dordogne.

De même qu'en 2017 et 2018, c'est cette tranche d'âge qui est **la plus impactée** en 2019 par les accidents mortels (9 tués, soit 38 %).

En 2019, on dénombre 72 accidents liés aux déplacements « domicile/travail » ou « missions professionnelles », soit **36 % des accidents corporels**.

Les conducteurs impliqués sont de sexe masculin et 62 % ont entre 45 et 59 ans.

Enfin, contrairement aux cinq années précédentes, on assiste en 2019 à une diminution du nombre de Poids Lourds impactés dans les accidents relatifs au RRP ainsi qu'à une amélioration des chiffres de la mortalité dans ce type d'accidents. La tranche d'âge des 45-59 ans y est là aussi fortement représentée.

Orientations 2020 pour l'enjeu R.R.P. :

- Développer l'adhésion à la charte « entreprises engagées »,
- Sensibiliser les entreprises à la planification des déplacements,
- Soutenir la communication sur cette thématique (Semaine de la sécurité routière au travail),
- S'appuyer sur le réseau des clubs entreprises pour amorcer les clubs sécurité routière.

2 - 2 . La Conduite après usage de substances psycho-actives (alcool et stupéfiants)

L'analyse de l'accidentalité routière conforte le constat que ces comportements à risque ont, de façon récurrente, des conséquences déplorables.

En 2019, l'**alcool** est présent dans **44 accidents** pour lesquels on dénombre **9 tués et 53 blessés**.

Parmi les 9 tués, on constate que 6 conducteurs (de **sexe masculin**) présentent une alcoolémie (comprise entre 1,23 g/l et 3,02 g/l) ; chez ces 6 conducteurs, l'un est âgé de 20 ans, 3 appartiennent à la tranche d'âge des 25-44 ans et 2 à celle des 45-64 ans.

En matière de **stupéfiants**, on recense **16 accidents** pour lesquels on déplore **3 tués et 20 blessés**.

On constate que 9 conducteurs sont, non seulement sous l'influence des stupéfiants, mais aussi sous celle de l'alcool. Il faut en effet souligner que dans 20 % des accidents où l'alcool est en jeu, il y a également présence de stupéfiants.

Orientations 2020 pour l'enjeu **Alcool et Stupéfiants** :

- Apprendre aux usagers à estimer leur consommation d'alcool (avoir une meilleure connaissance des doses « bar »),
- Promouvoir et valoriser l'image de « SAM », échanger avec les jeunes et sensibiliser sur les risques et conséquences de la consommation d'alcool, stupéfiants, boissons énergisantes),
- Mobiliser les organisateurs de manifestations festives et les débits de boissons,
- Développer les actions d'information sur cette thématique dans les entreprises.

2 - 3 . Les Jeunes (14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans)

Les jeunes de la tranche d'âge **14-29 ans** représentent 14 % de la population du département de la Dordogne.

En 2019, pour les 14-29 ans, on recense **96 victimes** (conducteurs et passagers) dont 41 blessés hospitalisés et **3 tués**, représentant 12 % des tués ; on remarque que ce pourcentage est en nette diminution par rapport à 2018 (21 %).

Par ailleurs c'est la tranche d'âge des 14-17 ans qui enregistre le plus grand nombre de victimes cyclomotoristes.

Les **conducteurs** âgés de 14 à 29 ans sont impliqués dans 78 accidents avec un bilan de 6 tués et 100 blessés dont 66 blessés hospitalisés (en 2018 : 82 accidents, 15 tués).

Parmi ces 78 accidents, 9 ont lieu sous l'emprise de l'alcool et provoquent 1 tué et 13 blessés (dont 11 blessés hospitalisés).

8 de ces 9 accidents impactent particulièrement la tranche d'âge des 25-29 ans, parmi lesquels 1 jeune sous stupéfiant et faisant l'objet d'une suspension de permis.

Les chiffres concernant les conducteurs de 18-24 ans, impliqués ou présumés responsables, sont quant à eux plus favorables qu'en 2018 : on constate en effet pour cette catégorie une baisse des accidents, des tués et des blessés.

Orientations 2020 pour l'enjeu **Jeunes** :

- Mobiliser les structures éducatives, culturelles et sportives,
- Améliorer la connaissance et les échanges sur les facteurs de gravité des accidents et les causes de la prise de risques chez les jeunes (« Comprendre l'accident pour mieux l'éviter », pièces de théâtre interactives),
- Promouvoir la conduite accompagnée,
- Développer l'information envers les jeunes, mais aussi envers les parents, sur la prise de risque, la vitesse, l'alcool et les stupéfiants.

2 - 4 . Les Seniors

Les personnes âgées de 65 ans et plus, représentent 29% de la population de la Dordogne. Le département a une population vieillissante pour laquelle le permis de conduire est primordial compte tenu de la ruralité du territoire.

En 2019 les usagers seniors sont impliqués dans 52 accidents corporels (soit 26 % de ces accidents) et dans 7 accidents mortels (soit 29 % de ces accidents). Ces chiffres sont nettement en baisse par rapport à 2018.

Pour les accidents survenus en Véhicules Légers ou Utilitaires, le nombre de victimes seniors en 2019 est inférieur à celui de 2018 avec notamment une diminution importante du nombre de tués : ils représentent **20 % du nombre total des tués en 2019 (40 % en 2018)**.

Par ailleurs les seniors sont conducteurs présumés responsables de 30 accidents (soit 15 % du total des accidents).

Si l'année 2016 reste la plus dramatique dans cette tranche d'âge, avec 20 tués (soit 47 % de la totalité des usagers de la route décédés), on constate une **nette amélioration de la mortalité des 65 ans et plus sur la route en comparaison des années précédentes**.

Orientations 2020 pour l'enjeu Seniors :

- Promouvoir la remise à niveau théorique et pratique du permis de conduire,
- Sensibiliser les conducteurs et piétons « Seniors » sur leurs facultés et capacités motrices (diminution des réflexes, de l'audition, de la vue) ainsi que sur la prise d'alcool et de médicaments.
- Préserver la mobilité des seniors en zone rurale en encourageant l'initiative « CAR 24 »,
- Lancer la préfiguration de réunions de sensibilisation des médecins sur le sujet « seniors et sécurité routière ».

2 - 5 . Le Partage de la voirie : les piétons et les cyclistes

En 2019, **42 % des victimes de la route sont des usagers vulnérables** (1 piéton, 2 cyclistes et 7 conducteurs de 2 roues motorisés).

Leur vulnérabilité physique, due à l'absence de protection, fait de ces catégories d'usagers des victimes désignées de l'insécurité routière.

Les accidents impliquant des **piétons** représentent **25% des accidents** survenus en 2019 en agglomération (27 % en 2018) et les victimes sont, pour **plus de la moitié, des personnes âgées de plus de 65 ans**.

On constate par ailleurs une **hausse importante du nombre d'accidents** concernant les **cyclistes** (13 accidents) en 2019, ainsi que pour les **2 roues motorisés** (13 accidents).

Compte tenu de ces chiffres, la prise de conscience générale de l'espace public qu'est la route, et l'utilité de son partage raisonné, est un enjeu plus que jamais prégnant en Dordogne.

Orientations 2020 pour l'enjeu « piétons et cyclistes » :

- Sensibiliser les usagers sur leurs responsabilités et leur propre comportement dans le partage de la route,
- Informer les usagers de l'importance des équipements et les inciter à être plus visibles (vélo en bon état, casque, éclairage, équipements et vêtements rétro-réfléchissants ...),
- Sensibiliser les aménageurs et gestionnaires de voirie aux risques spécifiques encourus par les piétons et cyclistes.

2 - 6 . Les 2 Roues Motorisés (2 RM)

Les 2 Roues Motorisés (2 RM) regroupent les cyclos de moins de 50 cm³, les motos de plus de 50 cm³ et les scooters.

En 2019 les 2 RM sont impliqués dans 61 accidents corporels, ce qui représente **30 % des accidents survenus en Dordogne.**

C'est la catégorie des plus de 50 cm³ qui enregistre le plus grand nombre d'accidents et de victimes et qui touche en majorité la tranche d'âge **45-59 ans (41 % des victimes).**

La catégorie des moins de 50 cm³ quant à elle, impacte très fortement les jeunes de la tranche d'âge **14-17 ans (46 % des victimes).**

Plus de la moitié des accidents impliquant des 2 RM résultent de conflits entre Véhicules Légers (ou Utilitaires) et Poids Lourds.

On dénombre 14 refus de priorité de la part de conducteurs de VL, 5 non respect du « Stop » et 9 accidents surviennent avec des véhicules tournant à gauche alors qu'un 2 RM arrive en face.

Orientations 2020 pour l'enjeu « 2RM » :

- Sensibiliser sur le partage de la route et la cohabitation entre usagers,
- Améliorer la connaissance des facteurs de gravité des accidents et les conséquences de la prise de risque,
- Relayeur activement les campagnes nationales de communication sur les équipements et les comportements.
- S'appuyer sur le rôle des Chargés de Mission 2RM pour faire le lien avec les associations de motards et mettre en place des « reprises de guidon » après la période hivernale ainsi que des actions de sensibilisation sur l'entretien, les trajectoires de sécurité et les causes d'accidentalité des 2 RM.

3 – BILAN DES ACTIONS 2019

Les actions de prévention sont assurées, soit par la Mission Sécurité Routière (MSR) grâce aux IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière), soit par ou avec les différents partenaires (Forces de l'ordre, collectivités locales, associations, entreprises...) :

BILAN DES ACTIONS DE PREVENTION DU PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION SECURITE ROUTIERE 2019

THÉMATIQUES	PORTEUR DU PROJET	DESSCRIPTIF	NOMBRE D'INTERVENTIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
JEUNES	Prévention routière	Éducation routière piétons cyclistes transports en commun	40	1 200
	Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs, opération «carton vert, Attitude + »		900
	Prévention MAIF	Sensibilisation des lycéens aux dangers de la route et action « les drogues parlons en »	8 lycées	439
		Tribunal pas banal	3 lycées	165
		Sensibilisation aux dangers de la route	22 collèges	678
		Ecoles élémentaires Permis piéton et sensibilisation SR	85 écoles	2 922
	Ecoles maternelles Spectacle de marionnettes « Poc Poc » et sensibilisation à la sécurité routière	23 écoles	1 431	
	A DATEEP 24	« Transport Attitude » de la maternelle au collège	35 établissements	2 685
	GROUPAMA	« 10 de conduite jeune » en 3ème	5	400
	GROUPAMA	Lycée Agricole, Code de la route géant	2	250
	Préfecture	Coquin de Marvin, théâtre de sensibilisation pour les 6/8 ans	4	280
	Préfecture/Prévention Maïf	Pièce de théâtre interactive : conduites addictives, sécurité routière et citoyenneté	8	600
	Préfecture/Ville de Périgueux	Actions SAM	2	500
	AG2R LA MONDIALE	Théâtre forum : la route des générations, pièce de théâtre intergénérationnelle	6	450
	Préfecture/IDSR	Actions du continuum éducatif Ateliers collèges	10 collèges	820
		Actions du continuum éducatif Module 1ère	18 lycées	2 600
		Actions du continuum éducatif Module jeune conducteur	3 CFA et 1 lycée	500
Actions du continuum éducatif 2nd Comprendre l'accident pour mieux l'éviter »		3 collèges	200	
SOUS-TOTAL :				17020

SENIORS	Prévention routière	Conduite seniors, remise à niveau connaissances	12	250
	AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile	17	228
	Prévention Maif	Actions sécurité routière (code, conduite, constat amiable...)	3	54
	Préfecture/IDSR	Rallyes Seniors Terrasson et Montpon	2	184
	Préfecture/IDSR	Interventions dans les dubs seniors	1	30
	CASSIOPEA	Sensibilisation aux risques routiers	4	67
	AG2R LA MONDIALE	Théâtre forum : la route des générations, pièce de théâtre intergénérationnelle		40
		SOUS-TOTAL :		813
	PARTENAIRES	Actions de l'ANPAA, Alcool assistance	14	1 830
		SOUS-TOTAL :		1 830
RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL	Préfecture/IDSR	Actions de sensibilisation en entreprises Chambre des métiers, Spie Interspray, Eurengo	4	320
		Stage écoconduite LP Ribérac (RIBCAR)	1	12
		Sensibilisation des agents de la Mairie de Périgueux	1	130
		Journées de la sécurité au travail Préfecture/Conseil Départemental	1	50
		SOUS-TOTAL :		512
DEUX ROUES	EDSR/Préfecture	Rallye moto EDSR à Marsac et Sarlat	2	200
	MOTOSPORT 24	Journée circuit moto	1	25
		SOUS-TOTAL :		225
PARTAGE DE LA ROUTE	Préfecture/IDSR	Tour de l'Avenir	1	100
	Préfecture/EDSR /France bleu Périgord	Quand la conduite est bonne Récompenser les bons conducteurs avec un bon d'essence de 50 €	6	24
		SOUS-TOTAL :		124
GRAND PUBLIC	Préfecture/IDSR	Action sur une aire d'autoroute (grands flux d'été)	1	50
		Congrès départemental des sapeurs pompiers Fête de l'Escargot à LA COQUILLE, Foire au vins à SIGOULES, Journée du don du sang à Montignac, Journée Prévention AUCHAN	5	350
		SOUS-TOTAL :		400
		TOTAL :		20 924

Outre les actions décrites, ci-dessus, d'autres opérations innovantes ont pu être menées en 2019 :

Les usagers de l'autoroute ont pu être sensibilisés le 12 août 2019, à l'occasion des grands flux d'été, sur l'aire de services de St Laurent-sur-Manoire. Cette opération, en partenariat avec Vinci, la gendarmerie et les douanes, était une première édition en Dordogne.

En ce qui concerne les seniors, le département de la Dordogne a été retenu pour expérimenter un travail de préfiguration et d'évaluation afin de sensibiliser les médecins traitants aux risques d'insécurité routière de ce public vulnérable. Deux réunions ont eu lieu en octobre et décembre 2019. L'objectif de la première réunion était de poser la problématique et de

diffuser les outils de sensibilisation aux médecins. Au cours de la seconde réunion, les retours des médecins sur ces outils ont été recueillis et un projet de questionnaire de détection des risques pour sensibiliser les seniors a été évoqué. Une troisième réunion, ayant notamment pour objet les aspects réglementaires, a été fixée au 29 janvier 2020.

Enfin en matière d'animation du réseau des IDSR, une réunion a été organisée au premier trimestre 2020 afin de présenter le bilan de l'année 2019 ainsi que les perspectives pour 2020. Dans un souci d'optimisation et de mutualisation des actions sur le territoire de la Dordogne, il est paru opportun au cours de cette réunion annuelle de convier également l'ensemble des partenaires (Forces de l'Ordre, associations, DSDEN...) afin de dynamiser le réseau des acteurs de la sécurité routière dans le département et de favoriser une meilleure connaissance mutuelle des partenaires et de leurs actions.

4 - LES ACTIONS 2020

4 - 1 . Les actions globales

4 - 1 - 1 . Les radars

Les forces de l'ordre restent fortement mobilisées en 2019 sur l'ensemble du département, sur les grands axes et les zones particulièrement accidentogènes pour réprimer notamment les défauts de comportement sur la route.

Les contrôles sont axés prioritairement sur les conduites addictives et la lutte contre les grands excès de vitesse. Ils sont ciblés et intensifiés lors des jours et créneaux horaires identifiés comme accidentogènes.

Des contrôles coordonnés mensuels « police nationale, police municipale et gendarmerie nationale » (avec parfois la douane) sont également menés sur les axes accidentogènes.

La Dordogne dispose de 23 **radars** vitesse fixes (dont 2 radars tronçon et 2 radars discriminants), 5 radars feux rouges et 10 radars pédagogiques. Ceux-ci font l'objet de dégradations récurrentes (125 dégradations sur les radars fixes et 42 sur les radars chantier).

Le département dispose également d'**un itinéraire protégé** par panneaux-leurres (sur la RD 933 entre Bergerac et Eymet) sur lequel est stationné un radar chantier.

Un autre radar chantier est en rotation sur 4 sites pré-identifiés sur la RN 21.

D'autres itinéraires à sécuriser sont en cours de traitement : RD 704 entre l'A89 et Angoisse, RD 936 en prolongement de la Gironde jusqu'à Port Ste Foy, RD 939 et RD 675 de Périgueux à Nontron.

Les infractions

Activité des radars	2019	2018	Évolution
Nombre d'infractions			
Radars embarqués	469	661	- 29 %
Radars mobiles	10186	19145	- 47 %
Radars fixes	79634	68426	+ 16 %

Le nombre des infractions enregistrées par les radars embarqués baisse de 29 % par rapport à 2018 : néanmoins ceci ne s'explique pas par une éventuelle amélioration des comportements mais par le fait que les forces de l'ordre ont été fortement mobilisées sur les questions d'ordre public au cours du premier trimestre 2019.

Il faut cependant préciser que la majorité des excès de vitesse ne dépasse pas 20 km/h au-dessus de la vitesse limite autorisée.

Enfin on constate que les facteurs conjugués « vitesse/alcool/perte de contrôle/hors agglomération/obstacles latéraux » participent pour l'essentiel à la gravité de l'accidentalité en Dordogne.

Le tableau récapitulatif des infractions relevées en 2019

	Janv-Déc 2018	Janv-Déc 2019	evolution
Défaut de casque	131	84	-35,88 %
Ceinture de sécurité	1163	1073	-7,74 %
Feux rouges et stop	1213	1190	-1,90 %
Téléphone	1986	2026	2,01 %
Infractions limitation de vitesse (interception)	3414	4593	34,53 %
Infractions stupéfiants	624	847	35,74 %
Infractions alcoolémie	3096	2544	-17,83 %
Autres infractions	8863	9191	3,70 %
<i>Délits routiers</i>	1124	1281	13,97 %
<i>Règles de conduite</i>	634	709	11,83 %
<i>Croisements et dépassements</i>	110	86	-21,82 %
<i>Priorité de passage - Intersections</i>	201	193	-3,98 %
<i>Arrêt et stationnement</i>	1733	1705	-1,62 %
<i>Eclairage et signalisation</i>	119	110	-7,56 %
<i>Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules</i>	527	586	11,20 %
<i>Règles administratives</i>	4103	4246	3,49 %
<i>Infractions diverses</i>	62	78	25,81 %
<i>Infractions hors code de la route</i>	250	197	-21,20 %
Infraction Feux rouges CSA	3252	2514	-22,69 %
Infractions CSA fixes	68426	79634	16,38 %
Infractions CSA embarqués	661	469	-29,05 %
Infractions CSA mobiles	19145	10186	-46,80 %
Total	111974	113687	1,53 %
Nombre d'opérations de contrôle alcool-stup	4941	4216	-14,67 %
Nombre d'opérations de contrôle de vitesse	3879	3401	-12,32 %
Nombre dépistages	97974	94046	-4,01 %
Nombre de rétentions de permis de conduire	1299	1482	14,09 %

Par rapport à l'année 2018 :

- Les infractions liées à l'alcoolémie sont en baisse de 18 % alors que celles liées aux stupéfiants sont en hausse de 36 %.
- On constate une augmentation de 16 % des messages d'infraction enregistrés par les radars fixes, accompagnée d'une nette augmentation pour les radars concernés par le passage à la limitation à 80 km/h .
- Les infractions concernant le non port de casque enregistrent une baisse notable (36 %) ainsi que celles relatives au non port de la ceinture de sécurité (8 %).

Le nombre d'infractions liée à l'utilisation du téléphone au volant connaît quant à lui une légère augmentation (2 %).

Suspensions du permis de conduire

	Suspensions de permis 2018/2019			
	2018	2019	différence	évolution
Alcoolémie	752	692	-60	-8.67%
Excès de vitesse	157	255	98	38.43%
Stupéfiants	378	503	125	24.85%
Stupéfiants et excès de vitesse	0	1	1	
Vitesse et alcoolémie		6	6	
Stupéfiants et alcoolémie	11	27	16	59.26%
Total	1298	1484	186	12.53%
Arrêtés EAD		225	225	
Installation EAD		52	52	

Les suspensions du permis de conduire (soit 1484) augmentent par rapport à 2018 (soit 1298).

On constate une augmentation conséquente des suspensions pour excès de vitesse (38 %) et ce, contrairement à 2017 qui avait vu ce chiffre diminuer de 37 %

4 - 1 - 2 . Le Dispositif EthyloTest Anti-Démarrage (EAD)

Lors du CISR du 9/01/2018 fixant les objectifs en matière de sécurité routière, le Premier Ministre a demandé de favoriser l'usage de l'EAD, à savoir :

- rendre obligatoire la pose d'un EAD avec suivi médico-psychologique en cas de récidive d'infraction de conduite en état alcoolique (échéance 2018),
- donner la possibilité à un conducteur contrôlé avec un taux d'alcool supérieur à 0,8g/l dans le sang dont le permis a été suspendu par décision préfectorale de conduire pendant le temps de cette suspension à condition de ne conduire qu'un véhicule équipé d'un EAD, à ses frais (échéance 2018).

En Dordogne en 2018, 10 personnes ont perdu la vie dans un accident à cause de l'alcool (contre 8 en 2017). Face à ce constat, le préfet de la Dordogne en lien avec les procureurs de la République de Périgueux et Bergerac, a décidé de déployer ce dispositif dans le département.

Par ailleurs, le dispositif EAD existe dans le cadre judiciaire depuis le 18 novembre 2016 (Loi de modernisation de la Justice).

La mise en œuvre de ces mesures judiciaires implique l'agrément, par le préfet de département, d'une entreprise d'installation de dispositifs d'anti-démarrage ou d'un réseau d'installateurs en nombre suffisant.

Une 1ère société, FRANC DIESEL, située à Saint-Laurent des Vignes (24100), a obtenu son agrément par arrêté préfectoral du 9 novembre 2017 pour procéder à l'installation des dispositifs obligatoires d'EAD.

Une 2ème société, Société AURENSAN SAS, située à Coulounieix-Chamiers (24600), a obtenu son agrément par arrêté préfectoral du 18 janvier 2019 pour procéder à l'installation des dispositifs d'EAD.

L'EAD est un instrument de mesure du taux d'alcool dans l'air expiré associé au système de démarrage d'un véhicule. Il empêche la mise en route du moteur si le taux d'alcool enregistré est supérieur à celui autorisé par la législation.

Les conducteurs dont le taux d'alcoolémie est compris entre 0,4 et 0,9mg/l d'air expiré (0,8g et 1,8g/l de sang) et qui n'entrent pas dans les critères d'exclusions pourront bénéficier de l'EAD.

Le préfet prend alors un arrêté permettant au contrevenant de conduire uniquement des véhicules équipés d'un EAD en lieu et place de l'arrêté de suspension administrative du permis. Cet arrêté tient lieu de permis de conduire et s'applique pour une période de 6 mois.

Par la suite, le tribunal, au moment où le contrevenant lui sera présenté, pourra décider de prolonger cette obligation pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Il pourra également choisir de moduler l'amende encourue (jusqu'à 4 500 euros) en tenant compte de l'installation de l'EAD, ce qui permettra de compenser le coût de son installation restant à la charge de la personne en infraction.

L'EAD lorsqu'il est appliqué en alternative à la suspension de permis évite la désocialisation et les difficultés en termes d'emploi que cause une suspension de permis. Il permet également de limiter le risque de conduite sans permis tout en responsabilisant les usagers et en leur faisant prendre conscience de la nécessité de modifier leur comportement vis-à-vis de l'alcool.

La mise en place du dispositif d'éthylotest anti-démarrage (EAD) comme possible alternative à la suspension du permis de conduire est effective depuis le 1er juin 2019 :

4 - 2 . Les actions répressives (Forces de l'ordre)

- Poursuite des actions répressives existantes :

- . les contrôles de zones : le principe est de concentrer des moyens humains et matériels sur une zone du département et ses différents accès,
- . les actions coordonnées Police-Gendarmerie-unité moto zonale (CRS Police Nationale) dans le cadre du contrôle des axes en profondeur.
- . les contrôles d'alcoolémie et de dépistages de conduite sous l'empire de produits stupéfiants aux heures d'entrée et de sortie des discothèques,
- . les opérations sur des axes et des créneaux horaires inhabituels pour les usagers,
- . la mise en place de radars chantiers sur des zones temporaires de danger,
- . la saisie pendant 7 jours de véhicules, par arrêté administratif, suite à des conduites en état d'ivresse ou sous l'empire d'un état alcoolique établi par une concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,90 milligramme par litre, des conduites après usage de stupéfiants, refus de se soumettre aux épreuves de vérification, conduite sans être titulaire

d'un permis de conduire (article 98 de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019).

- Des actions nouvelles

- . cibler l'action répressive vers les jours et créneaux horaires accidentogènes,
- . coordonner les services de contrôle en étroite collaboration avec les unités motorisées des départements limitrophes,
- . accentuer les contrôles en matière de stupéfiants,
- . recourir aux équipes cynophiles (Mont-de-Marsan ou Mérignac) pour la détection des stupéfiants,
- . accentuer la répression en matière de vitesse par la mise en place de contrôles de la vitesse réguliers lors des migrations de populations,
- . prolonger les contrôles alcoolémie sur l'ensemble des créneaux horaires et notamment les fins de semaine ou encore sur des festivités ponctuelles d'une centaine de personnes,
- . accentuer les services en tenue civile,
- . intensifier la lutte contre le téléphone portable au volant,
- . sécuriser la RN21,
- . identifier les nouvelles zones temporaires de danger en adéquation avec l'accidentalité

4 - 3 . Les actions préventives

Les actions de prévention prévues au titre de l'année 2020 sont récapitulées dans le tableau, ci-dessous. Celles-ci sont menées par la Mission Sécurité Routière grâce aux IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière) et les différents partenaires (Forces de l'ordre, associations, collectivités locales, entreprises...).

Afin de soutenir ces partenaires, un certain nombre d'actions sont subventionnées dans le cadre de l'appel à projets annuel du PDASR et de l'enveloppe de crédits mis à disposition du préfet.

Par ailleurs un suivi particulier des actions est mené non seulement à partir d'indicateurs quantitatifs (nombre de personnes sensibilisées par exemple) mais aussi d'indicateurs qualitatifs (prise en compte des observations et retours des participants, partenaires et IDSR).

Cette évaluation permet de cerner au mieux la pertinence de ces actions d'une année sur l'autre et de les faire évoluer dans le temps.

5 – ANNEXES

5 - 1 . Annexe 1 : Les actions sécurité routière proposées dans le département

5 - 2 . Annexe 2 : Le bilan de l'accidentalité en Dordogne en 2019

ANNEXE1

ENJEU	PORTEUR DU PROJET	ACTION	DESCRIPTIF	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)	
JEUNES	Association Prévention routière	Education routière : conducteurs, passagers, piétons et cyclistes	Sensibiliser les enfants et les jeunes sur l'ensemble des risques routiers pour lesquels ils sont concernés, en tant que cycliste, piéton ou passager en voiture. Accompagner le système éducatif dans l'objectif de passer l'APER, l'ASSR 1 et 2 et l'obtention du Savoir Rouler à Vélo. L'action se déroule au sein des écoles primaires ou dans les centres de loisirs / périscolaires, dans les collèges et lycées (groupes de 30 enfants) Approche pédagogique adaptée à ce public (temps ludique et outils spécifiques (approche inductive présentations visuelles et auditives, pratique / théorie...)).	Enfants de 6 à 12 ans Collégiens Lycéens	40 actions Environ 1 200 jeunes	
	Association des Educateurs de Football de la Dordogne, AEF 24	Sensibilisation jeunes footballeurs, opération carton vert « Attitude + »	- Valoriser les jeunes joueurs sur le terrain et vis à vis de leur corps - Sensibiliser les éducateurs, les dirigeants des clubs, les familles à cette action, 2 thématiques : règles de vie, règles de jeu Réalisation d'un quiz sur les addictions (alcool, drogues...) et échanges à la fin des matchs entre les éducateurs, les arbitres, les joueurs et les parents	Jeunes joueurs de 13 à 18 ans Educateurs, dirigeants, familles	Une cinquantaine de clubs soit environ 2000 jeunes et 400 éducateurs	
	Association Prévention MAIF	Dangers de la route et addictions (drogues et alcool)	Interventions de sensibilisation ponctuelles, à la demande des établissements scolaires, tout au long de l'année sur les risques routiers et les addictions (programme en fonction des classes)		Maternelles, élémentaires, Collèges et lycées	Environ 75 établissements scolaires et 6500 élèves
		Spectacle de marionnettes « Poc-Poc »	Spectacle de marionnettes afin de sensibiliser les plus petits à la sécurité routière		Maternelles	10 écoles Environ 800 enfants
		Tribunal pas banal	Reconstitution d'un procès suite à un accident de la route, l'action se déroule au TGI dans la grande salle des assises. Un accord a été passé avec les procureurs de Périgueux et de Bergerac pour la participation d'un magistrat et d'un avocat à chaque intervention (tous les trimestres) pour la 2ème partie, la 8ère étant assurée par les bénévoles de la Prévention Maif (au total 2h30).		Lycéens	6 lycées, environ 300 élèves
		Bon sens contre sens	Opération nationale de sensibilisation sur la consommation d'alcool et de stupéfiants et les 2 roues motorisées. Cette action se déroule en réalité virtuelle et les participants doivent réaliser un quiz sécurité routière. Le gagnant en France en 2019 était le lycée de Nontron en Dordogne.		Lycéens	
		Savoir rouler à vélos	Action réalisée en partenariat avec Véloroussion. 3 niveaux d'intervention : - savoir pédaler - savoir circuler - savoir rouler à vélos		Elèves du Primaire	
		Permis piéton	Des kits de préparation sont fournis aux écoles qui en font la demande afin de mener cette action en partenariat avec la gendarmerie (le plus souvent) ou la Police municipale. A la fin de l'intervention la Prévention Maif remet diplômes et récompenses aux élèves.		Elèves du Primaire	Environ 70 classes de CE2 soit 1 500 élèves
	ADATEEP 24	« Transport Attitude », de la maternelle au collège	Action visant à améliorer la sécurité dans les transports scolaires, comprenant une partie théorique avec vidéos et une partie pratique. Thèmes abordés : le comportement autour du car et à l'intérieur du véhicule, le rappel des règles (ceinture...), comment évacuer un car en cas d'incident		Elèves du 1 ^{er} degré et collégiens et accompagnateurs	Environ 2 700 élèves
	PM BERGERAC	Sensibilisation des collégiens				
	GROUPAMA	« 10 de conduite jeune »	Semaine de sensibilisation à la sécurité routière, découverte de la conduite accompagnée. Ateliers de conduite et théorique (réglementation, addictions) et simulateur auto. Contrôle des connaissances à la fin de la semaine. Animé par Groupama et la gendarmerie		élèves de 3ème au collège	
		Lycée Agricole, Code de la route géant	Contrôle des connaissances par le code de la route en version pédagogique, animé par un enseignant de la conduite et un représentant des forces de l'ordre. A la fin tirage au sort et remise de lots sécurité routière fournis par la MSR et Groupama		lycéens	1 code au pôle interconsulaire
	Préfecture	Pièce de théâtre « Coquin de Marvin » par la troupe « Une Compagnie »	Théâtre de sensibilisation à la sécurité routière pour les 6/8 ans. 2 personnages, un policier et Marvin, tout au long de leur aventure et notamment au travers de chansonnettes sont abordés les dangers sur la route en tant que piéton, cycliste et passager d'un véhicule. (ceinture de sécurité, comment traverser la route, port du casque...)		élèves de la grande section de maternelle au CE1	jusqu'à 100 enfants par représentation
	Préfecture /Prévention MAIF	Pièce de théâtre « Cocktails à gogo » par le Réactif Théâtre	Pièce de théâtre interactive ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes à la sécurité routière, aux dangers des conduites addictives et à la citoyenneté.		Lycéens, CFA	Environ 600 élèves
	Préfecture / AG2R La Mondiale	Pièce de théâtre « Roulons Ensemble »	Théâtre forum : pièce de théâtre intergénérationnelle abordant toutes les thématiques de la sécurité routière, les seniors sont invités à venir assister à la représentation au sein des lycées.		Lycéens	6 représentations
	Centre Information Jeunesse	Forum Jeunes au théâtre de Périgueux	Journée de sensibilisation à la sécurité routière avec différents intervenants : - Voiture tonneau (Prévention routière) - Testochoc (Préf 33) - Simulateur auto et 2RM (IDSR Préf24 et Prévention Maif)) - ateliers 1 ^{er} secours - Code de la route - Equipements et partage de la route (IDSR)		Collégiens et Lycéens	Environ 500 jeunes
	Préfecture/IDSR	Actions du continuum éducatif Module 2nd	Intervention d'1 heure par 1/2 classe, à partir de l'analyse d'un accident de scooter avec un VL ayant eu lieu en Dordogne, il s'agit de provoquer chez le jeune la prise de conscience qu'un accident peut être évité, que les décisions qu'il prend ont des conséquences sur lui mais aussi sur ses amis et sa famille (l'onde de choc).		Classes de 2nd	en fonction de la demande
Actions du continuum éducatif Module 1ères		Module interactif de 2h en classe entière, 2 intervenants 1 IDSR et un représentant des forces de l'ordre. A partir de l'analyse d'un accident mortel de voiture ayant eu lieu en Dordogne, sortie de boîte, alcool et stup, sont abordés tous les thèmes de la sécurité routière (ceinture de sécurité, l'alcool et stup en conduisant, SAM...)		Classes de 1ères	en fonction de la demande	
Actions du continuum éducatif Module Post bac		Intervention de sensibilisation basée sur la discussion avec les jeunes en partant de leur propre expérience en tant que conducteur ou passager de 2RM ou VL		Classes de terminales / BTS	en fonction de la demande	
Ateliers collégiens		Action de sensibilisation sous la forme de 4 ateliers, les élèves sont pris en 1/2 classe : - Simulateur 2RM - Equipements et partage de la route - Numéros d'appels d'urgence - Addictions		Collégiens	en fonction de la demande	
Préfecture/IDSR	Journée sécurité routière Au CFA de Boulazac	Journée de sensibilisation à la sécurité routière avec différents intervenants : - Intervention d'un cascadeur professionnel (DRAGOTTO) avec simulations d'accidents VL contre VL et 2RM contre VL. L'objectif est de faire prendre conscience notamment de la violence d'un choc à 50 km/h, les effets de l'alcool, la fatigue, les médicaments sur la conduite, de parler des dangers de l'utilisation du téléphone portable ou de l'utilité de l'équipement de sécurité en 2RM ainsi que de l'importance du port de la ceinture de sécurité.... - Voiture tonneau (Prévention routière) - Testochoc (Préf 33) - Simulateur auto et 2RM (IDSR Préf24)		Elèves des CFA	250 élèves	

ANNEXE 1

ENJEU	PORTEUR DU PROJET	ACTION	DESCRIPTIF	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
SENIORS	Prévention routière	Conduite seniors, remise à niveau connaissances	Cette action vise à sensibiliser les seniors aux divers risques routiers généraux (piétons, cyclistes et automobilistes) et à ceux qui les concernent plus spécifiquement (vision, handicap, temps de réaction, médicaments...) afin qu'ils restent mobiles le plus longtemps possible. En fonction des besoins, différents modules pourront être articulés : - Nouvelles réglementations (panneaux, partage de la voirie, giratoires...) - Echanges sur la capacité des seniors (temps de réaction, visibilité...) - Risques et spécificités liés à l'âge (conduite de nuit, médicaments...) - Identifier les risques particuliers en tant que piéton	Associations de retraités, les clubs, les communes	
	AGIR abcd	Les seniors et la conduite automobile + CAR 24	Cette action vise à la fois à améliorer le comportement des conducteurs seniors (remise à niveau du code de la route, sensibilisation des risques piétons...) et par voie de conséquence leur sécurité et permettre aux seniors ayant décidé d'arrêter la conduite automobile de conserver leur autonomie et leur mobilité afin de bien vieillir chez soi (CAR24)	Tous les seniors	16 demi journées soit environ 250 participants
	PREF/IDSR /EDSR	« La route des seniors »	Cette action de sensibilisation en collaboration avec l'EDSR est mise en place 2 fois par an et tourne dans le département en partenariat avec des autos écoles, des opticiens, audioprothésistes, CAR24, la Prévention routière. Différents ateliers sont proposés sur 1/2 journée : - Code de la route - conduite en milieu ouvert – atelier risques routiers (alcool, médicaments, visibilité, distracteurs...) - simulateur auto – opticien – conseils sur l'audition et la vision – La mobilité	Tous les seniors	100 participants sur le journée environ
	Asso PREVENTION	« Pour que demain se prépare aujourd'hui »	Cette action de sensibilisation se déroule autour de 3 axes : - Comprendre, agir, anticiper les risques de la route au travers de la vie de conducteur - Connaître et respecter les règles : Remise à niveau des connaissances en matière de code de la route - Aide à l'approche des nouvelles technologies et attitudes de conduite	Tous les seniors	Rattrapage des actions non réalisées en 2019
	Préfecture/IDSR	Interventions dans les clubs seniors	Journée de sensibilisation proposée dans les clubs seniors Code de la route – ateliers risques routiers (alcool, médicaments, visibilité, distracteurs...) - simulateur auto – remplir un constat amiable – temps de réaction	Clubs seniors	5 clubs Une centaine de participants
	CASSIOPEA	Journée d'information prévention routière à destination des seniors	L'objectif de cette journée est de permettre aux seniors de conduire le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, de faire un point sur le code de la route au plus près de chez eux, d'identifier leurs difficultés afin de corriger des comportements accidentogènes et les rassurer sur leurs connaissances. Cassiopéa se charge de la recherche des seniors par une large communication (flyers, invitation, presse, réseaux sociaux) auprès du public, communes et adhérents, ils font appel à la Prévention routière et AGIR abcd pour réaliser les interventions.	Personnes de plus de 60 ans qui conduisent	10 journées 20 participants par stage
	LA POSTE	Détection-Sensibilisation-Formation des seniors aux risques routiers et audit de conduite	Cette action comporte plusieurs phases : - la 1ère d'information et recrutement des participants animée par les facteurs (courriers personnalisés et ciblés remis en mains propres ou dans la boîte, dépliants déposés dans les cabinets médicaux, mairies, CCAS, associations de seniors...), plus communication par voie de presse radio et écrite - L'action elle-même se déroule en 2 temps : Une 1ère partie en atelier collectif de 12 personnes sur plusieurs thématiques (réactualiser les connaissances du code de la route, connaître et éviter le danger de la route...) sur 1/2 journée Une 2ème partie en cession d'audit en circulation réelle (3 seniors par session) afin d'évaluer la conduite (par un formateur bienveillant) et faire prendre conscience de leurs difficultés et adopter les bons réflexes. C'est l'association CAPSECUR qui a été choisie par la poste afin d'assurer ces formations auprès des seniors	Seniors de plus de 65 ans	120 seniors soit 24 dans 5 communes différentes
Groupama	Code de la route géant	Contrôle des connaissances par le code de la route en version pédagogique, animé par un enseignant de la conduite et un représentant des forces de l'ordre. A la fin tirage au sort et remise de lots sécurité routière fournis par la MSR et Groupama	Grand Public Club des aînés	1 code à Thiviers, salle du parc municipal	
CONDUITES ADDICTIVES	Préfecture/IDSR/PM et DDSP	Soirées SAM	Soirée de sensibilisation aux dangers de la conduite sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants auprès des jeunes, lors des jeudis avant les vacances scolaires. En partenariat avec les bars de nuits volontaires, les IDSR font remplir des quiz alcool qui sont prétextés à échanger avec les jeunes, des tee shirts SAM, des goodies et des boissons sans alcool sont distribués.	Collégiens, lycéens et étudiants	
RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL	Préfecture/IDSR/ Association PREVENTION	ENEDIS	En partenariat avec l'association Prévention, 6 actions de sensibilisation ont été programmées sur les différents sites d'ENEDIS (Sarlait, Montignac, Périgueux et Bergerac), 3 ateliers sont prévus : - Code de la route (Idsr, inspecteur des permis de conduire) - Sanctions, infractions (Major de la Police de Bergerac) - Manoeuvres, angles morts : une 1ère partie de conduite en milieu ouvert et une deuxième sur parking	Personnels de l'entreprise	120 participants environ sur les 6 actions
		ENEDIS (action spécial 2RM)	Contenu en cours de définition	Personnels de l'entreprise	
	Préfecture/IDSR	Actions de sensibilisation dans les entreprises	Ces actions se déroulent sous forme de différents ateliers, les thèmes abordés sont en fonction des problématiques de l'entreprise - stand alcool/stup (valise alcool, lunettes, simulateur alcoolémie) - le temps de réaction - simulateur 2RM ou(ét) auto - partage de la route - distances de sécurité - les distracteurs - les manoeuvres - les angles morts	Personnels de l'entreprise	A la demande
		Stage écoconduite LP Ribérac (RIBCAR)	Action annulée pour 2020 à cause du Coronavirus	Membres de RIBCAR	12 élèves du lycée
	Préfecture	Journées de la sécurité au travail du mois d'octobre	Organisation d'un Escape Game sécurité routière pour le personnel de la Préfecture, des sous-préfectures et des DDI. La société G-ADDITION Jeunesse citoyenne a été Lauréate du Prix national innovation Sécurité Routière 2019	Personnels de la Préfecture/sous préfecture /DDI	Possibilité de 250 participants
GROUPAMA	Conduite des engins agricoles	Réunion d'information destinées aux agriculteurs en activités et retraités sur la conduite des engins agricoles et de la réglementation en vigueur. Cette action est animée par Groupama, la MSA et l'EDSR	Agriculteurs	3 réunions : Négronde, Monbazillac et Eglise Neuve de Vergt	

ANNEXE 1

ENJEU	PORTEUR DU PROJET	ACTION	DESSCRIPTIF	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE D'ACTIONS OU DE PERSONNES SENSIBILISEES (OBJECTIF)
DEUX ROUES MOTORISES	EDSR /PREF/IDSR	Rallyes Moto	Journée de sensibilisation à la sécurité routière avec : - une partie en ateliers le matin (travail des trajectoires de sécurité avec des motos écoles partenaires, 1 ^{er} secours avec le SDIS24, échanges sur le comportement sur la route avec les IDSR et chargés de mission 2RM, démonstration d'airbag avec Hit Air, assurances avec AXA...) - et un parcours d'environ 80 kilomètres par rames encadrées par les motards de l'EDSR et des associations de motards Motosport24 et CASIM24.	Motards	Environ 120 participants
	MOTOSPORT 24	Journée circuit moto	Cette journée sur le circuit du Val de Vienne encadrée par un pilote instructeur, outre le fait d'inciter les motards à acquérir un équipement de sécurité (obligatoire pour participer à la journée) a pour objectif de : - infécher le comportement des motards adeptes de la vitesse sur route - leur apprendre à mieux appréhender des réflexes essentiels sur leur propre moto (freinages, prise de courbes, anticipation, etc.) - les inciter à préférer les circuits à la route pour pratiquer la vitesse En plus des séances de roulage, les participants pourront bénéficier d'ateliers de sensibilisation animés par les IDSR, chargés de mission 2RM (Gilets airbag, équipements de protection, sensibilisation à l'accidentologie routière des 2RM...)	Motards	20 participants
	Asso PREVENTION	Sensibilisation sur le comportement en deux roues	Actions de sensibilisation sur les risques encourus quand on est conducteur de deux roues motorisés. Ces actions sont animées par un enseignant de la conduite et sont destinées, aux établissements scolaires, aux entreprises, aux motards en général	Lycéen, collégiens, motards	Rattrapage des actions non réalisées en 2019
	CASIM24	Sortie 1000 virages	CASIM24 (Chaîne d'amitié pour la sécurité et l'information des motards). Le Président est un motard de l'EDSR24 et le vice-président un retraité ancien adjoint de commandant d'EDSR. Cette sortie se déroule sur 3 jours, elle est encadrée par 10 animateurs de la CASIM, 5 rames avec 1 moto ouvreuse et une 2ème en fermeture. Road book de 800 km, l'objectif est d'automatiser la trajectoire de sécurité, réussir à se placer correctement sur la chaussée.	Adhérents de la CASIM (toutes cylindrées de + de 125 cm ³)	40 participants
		Participation au rallye moto EDSR/Préfecture	10 bénévoles de la CASIM apporteront une aide à l'organisation du rallye moto de l'EDSR24, notamment en étant en fermeture des rames constituées, l'ouverture étant assurées par un motard de l'EDSR. Ce qui permet de libérer des motards de l'EDSR et ainsi de multiplier les rames pour avoir moins de participants par rame et rouler avec encore davantage de sécurité	Tous les motards	
		Maniabilité allure normale	L'objectif de cette action est de développer l'aisance au guidon sur plateau à allure normale	Adhérents de la CASIM	
		Opération ouvrez les circuits	L'objectif est de permettre à des motards la découverte d'un circuit dans un cadre sécurité routière (partenariat avec un circuit d'un département voisin). La journée se déroule en 2 parties, roulage encadré (améliorer le passage en courbe, le freinage, acquisition des trajectoires sur circuit) et participation aux ateliers SR (acquisition de connaissances SR)		20 participants
		Motard d'un jour	L'objectif de la journée est de comprendre les spécificités de circulation des 2RM pour mieux les intégrer dans les schémas de circulation. Les participants sont passagers des motos conduites par des motards expérimentés de la FFMC et réalisent un circuit d'une vingtaine de kilomètres tout au long duquel ils pourront constater de visu les chaussées inadéquates ou dégradées, les obstacles potentiels que constituent certains aménagements et mobiliers urbains et routiers.	Elus, fonctionnaires du Conseil départemental et autres représentants d'associations	
	FFMC	Action cyclomotards jeunes 2RM	Cette journée de sensibilisation comporte 3 axes : - un contrôle technique du cyclo (afin de rouler avec un cyclo en état l'après-midi) - Démonstration d'un entretien prévention en salle - une ballade pédagogique encadrée par des motards A la fin un bilan-évaluation de la journée est effectué.	Apprentis, lycéens collégiens	30 participants
		Journée SR moto	Cette action démarre de plusieurs villes du département avec mises en place des exercices théoriques et pratiques sur le trajet. Constitution de rames encadrées par des motards, la participation de l'EDSR ou de l'AFDM est demandée. - Anticipation : réflexion, partage d'expérience...06/04/20 - Etudes d'accidents graves impliquant un motard, in situ - Exercices pratiques, l'évitement, le freinage... - lecture du sol : Adapter sa conduite à l'état de la route - la trajectoire de sécurité (exercices pratiques et théoriques)	Motards	Environ 100 participants
		Reprise de guidon	L'objectif de cette action est de transmettre tous les éléments permettant une reprise de la moto en toute sécurité après la période hivernale. La journée se déroule en plusieurs ateliers : - Exercices sur piste moto école : maniabilité, freinage, évitement - Cours de mécaniques : les vérifications périodiques - circulation routière : les trajectoires de sécurité, le regard, les pièges de la route - Présentation d'un accident sur site pour amener une réflexion collective	Motards	20 participants
		Accueil des nouveaux sociétaires de la Mutuelle des motards	La journée se déroule en 2 parties : - le matin : l'assurance, les 1 ^{ers} secours, le constat amiable, débats - l'après-midi : balade pédagogique	Sociétaires de la Mutuelle des motards	
		Préfecture CDM2RM/EDSR/PM/DDSP	JAP CYCLOS	Journée alternative aux poursuites avec contrôle par les forces de l'ordre des cyclos, mise en place d'un curvomètre et d'un sonomètre. Des ateliers de préventions sécurité routière seront proposés à la place de la sanction. (responsabilité en cas de modification du véhicule, stand alcool stupés, les équipements de sécurité...)	Conducteurs de 2RM <50cm ³
	Préfecture CDM2RM	Module 2RM	Cette action de sensibilisation est destinée aux établissements scolaires. Elle comporte une partie théorique (1h) sur l'équipement, les règles de sécurité essentielles, responsabilité en cas de modification du véhicule et une partie pratique avec conduite sur simulateur deux roues	Classes de 3ème au collège	1/2 classe
PARTAGE DE LA ROUTE	Préfecture/IDSR	Le partage de la voirie, piétons, cycliste	Le partage de la route est un thème transversal qui est abordé lors des interventions aussi bien dans les établissements scolaires que lors des actions risques routiers professionnels.		
GRAND PUBLIC	Préfecture/IDSR	Congrès départemental des sapeurs pompiers	Ces actions Grand Public se déroulent sous forme de différents ateliers et sont l'occasion d'échanger avec le public sur les différentes thématiques sécurité routière. - stand alcool/stup (valise alcool, lunettes, simulateur alcoolémie) - réactiomètre - simulateur 2RM ou(et) auto - partage de la route (quiz vélos...) - distances de sécurité	Tout public	
		Fête de l'Escargot LA COQUILLE			
		Foire aux vins SIGOULES			
		Journée du don du sang			
		Prévention AUCHAN			
Action sur une aire d'autoroute, départs en vacances					

ANNEXE 2

Bilan de l'accidentalité en Dordogne

Année 2019

Bilan de l'accidentalité de l'année 2019 en Dordogne	3
A – Données Accidents	3
A1– Accidentalité générale de l'année 2019	3
A2 – Evolution de l'accidentalité sur une période de 10 ans, soit de 2010 à 2019	3
A3 – Localisation	4
A3 – 1 Localisation cartographique des accidents	4
A3 – 2 Localisation des accidents en agglomération-hors agglomération	5
A3 – 3 Localisation selon le type de réseau routier	6
A3 – 4 Localisation en intersection-hors intersection	6
A4 – Les victimes	7
A4 – 1 Selon la tranche d'âge	7
A4 – 2 Selon le mode de déplacement	8
A5 – Répartition par catégorie d'usagers (modes de déplacement principaux)	9
A6 – Temporalité des accidents	11
A7 – Causes principales des accidents corporels	12
A8 – Les obstacles fixes	12
B – Analyse des thématiques transversales constituant les enjeux du DGO	13
B1 – Alcool	13
B2 – Stupéfiants	14
B3 – Vitesse	14
C – Les enjeux du DGO dans le département	17
C1 – Les jeunes	17
C2 – Les 2 roues motorisés (2 RM)	19
C3 – Les risques routiers professionnels	21
Les victimes	21
C4 – Les Seniors (65 ans et plus)	23
C5 – Le partage de la voirie	25
D – Eléments de synthèse	27
E – Glossaire	28

Bilan de l'accidentalité de l'année 2019 en Dordogne

A – Données Accidents

A1– Accidentalité générale de l'année 2019

	En DORDOGNE			en Nouvelle Aquitaine	en France métropolitaine
	2019	2018	Evolution 2019/2018	Evolution 2019/2018	Evolution 2019/2018
Accidents	200	198	+1,0%	+14,8%	-1,1%
Tués	24	42	-42,9%	-5,2%	-0,3%
Blessés	258	266	-3,0%	-6,8%	-0,6%

Une année 2019 marquée par une mortalité routière en net recul, chiffre historiquement le plus bas à l'image de la tendance constatée au niveau national et régional.

A2 – Evolution de l'accidentalité sur une période de 10 ans, soit de 2010 à 2019

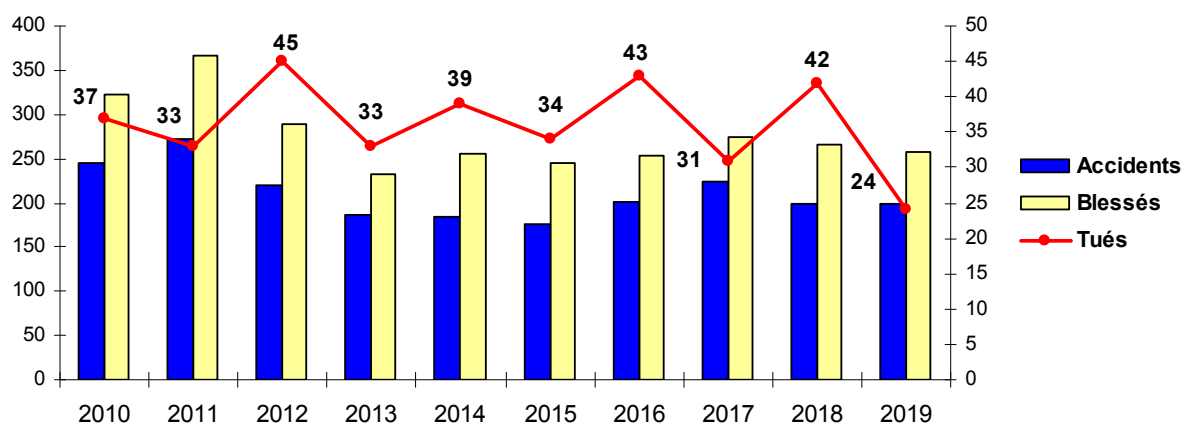
Le bilan de l'accidentalité en Dordogne pour l'année 2019 s'établit à **200 accidents corporels dont 24 mortels** ; 24 tués, 258 blessés dont 162 blessés hospitalisés ont été recensés.

Les nombres d'accidents corporels recensés et de blessés hospitalisés sont en hausse par rapport à 2018 mais on constate **une baisse importante du nombre de tués (-18)**.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Accidents	246	273	220	187	185	176	202	224	198	200
Tués	37	33	45	33	39	34	43	31	42	24
BH	189	253	199	164	166	167	179	189	148	162
BL	134	114	89	68	90	78	75	85	118	96
Blessés	323	367	288	232	256	245	254	274	266	258

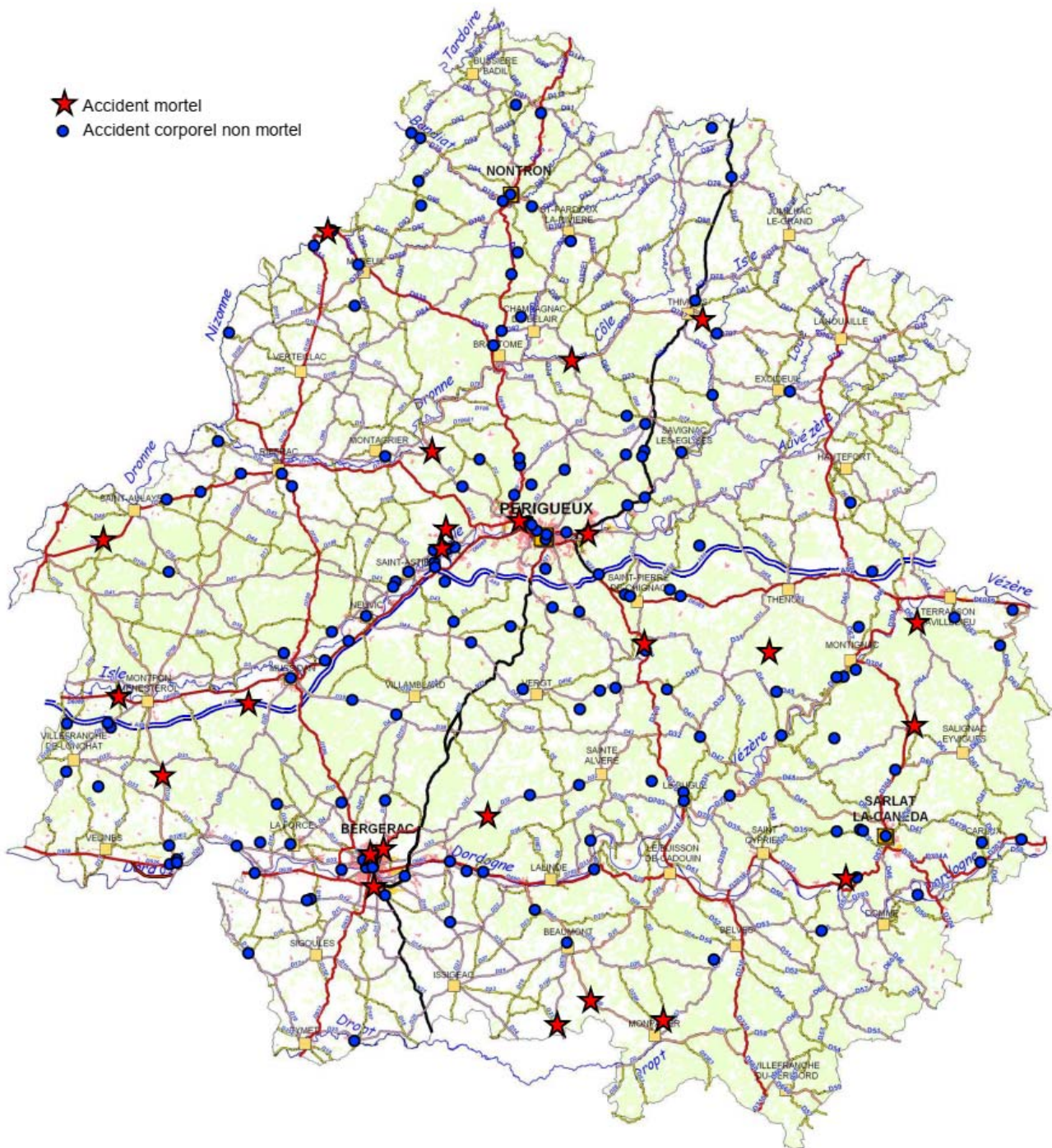
chiffres les plus élevés de la décennie
 chiffres les plus favorables

En 10 ans, on constate une amélioration des principaux indicateurs (ATBH) de l'accidentalité dans le département, 2013 restant l'année de référence par le nombre de victimes recensées.



A3 – Localisation

A3 – 1 Localisation cartographique des accidents



fond de carte ; source IGN

Comme chaque année, la localisation géographique des accidents corporels produits sur l'ensemble des réseaux routiers présente une **répartition diffuse**, avec, cependant une concentration sur les agglomérations de Bergerac et Périgueux

Quelques secteurs s'avèrent « épargnés » : Villefranche-du-Périgord, Hautefort, et Lanouaille.

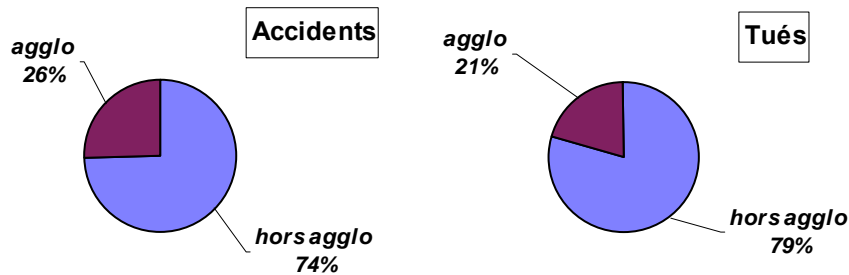
A3 – 2 Localisation des accidents en agglomération-hors agglomération

accidents

	2019	2018	2017	2016	2015
en agglo	25,50%	29,80%	21,87%	30,70%	32,39%
hors agglo	74,50%	70,20%	78,13%	69,30%	67,61%

tués

	2019	2018	2017	2016	2015
en agglo	20,83%	11,90%	3,23%	20,93%	21,22%
hors agglo	79,17%	88,10%	96,77%	79,07%	78,79%

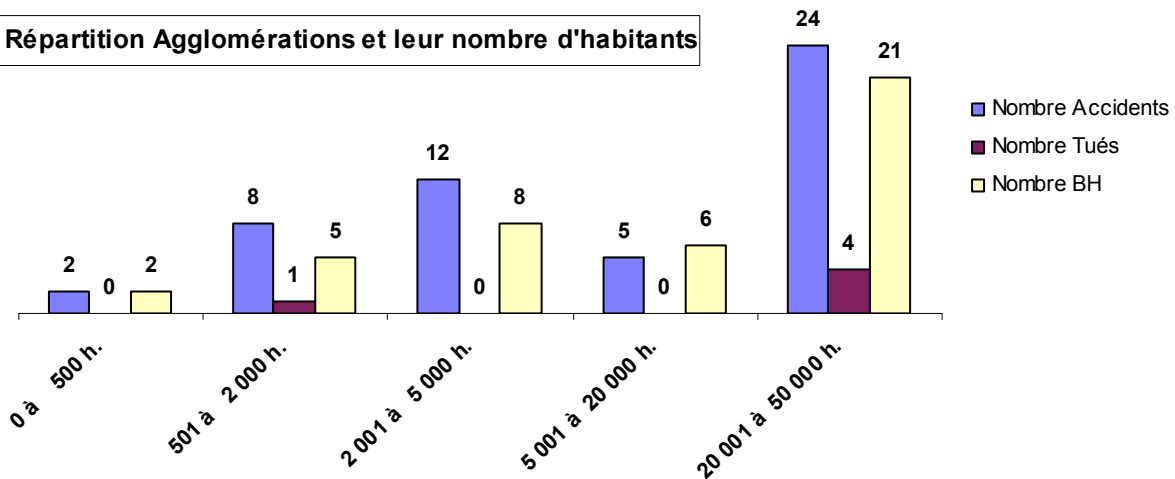


	Accidents	Tués	BH	BL
hors agglo	149	19	120	84
en agglo	51	5	42	12

Durant l'année 2019, les 3/4 des accidents corporels se sont produits hors agglomération (75%) avec un degré de gravité élevé : 19 tués sur 24, soit 79% et 120 blessés hospitalisés sur 162, soit 74%

En 2019, il s'est produit 5 accidents mortels en agglomération comme en 2018 (1 piéton, 1 cycliste, 1 cyclomotoriste, 1 motard et 1 automobiliste).

Répartition Agglomérations et leur nombre d'habitants



Concernant la répartition des accidents en zone Police Nationale et Gendarmerie Nationales :

En zone police : elle englobe les secteurs de Périgueux (Périgueux, Boulazac-Isle-Manoire, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac-sur-l'Isle et Trélissac) et Bergerac (Bergerac, Cours-de-Pile, Creysse et St-Laurent-des-Vignes), ce qui représente les plus grosses agglomérations du département. **Les chiffres y sont en hausse**, représentant 21% des tués et 18% des accidents recensés par les forces de l'ordre du département.

En zone gendarmerie : elle constitue 97% du territoire départemental et comprend le plus grand kilométrage de voies ; on relève une **amélioration, particulièrement en ce qui concerne le nombre d'accidents mortels (-8).**

	Accidents	Accidents mortels	Tués	BH	BL
Gendarmerie Nationale	164	19	19	127	85
Police Nationale	36	5	5	35	11

A3 – 3 Localisation selon le type de réseau routier

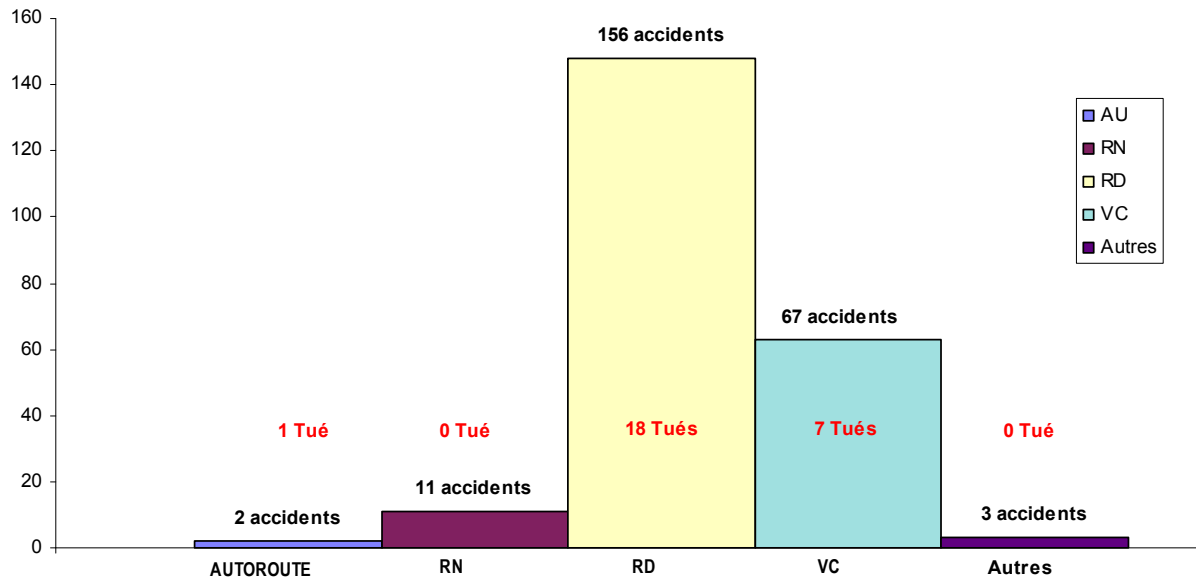
Linéaire de réseaux :

Autoroute A89 : 115 km

RN21-RN221 : 145 km

RD : 5070 km

VC et Autres : environ 10 000 km



Nota : un accident survenu en intersection, sur 2 catégories de voie, est comptabilisé sur chaque catégorie de voie, il y a donc « double-compte »

En 2019, la majorité des accidents corporels et mortels s'est produite sur le réseau départemental avec une baisse importante du nombre de tués par rapport à 2018 (-19).

L'Autoroute enregistre 2 accidents corporels et, de même qu'en 2018, 1 accident mortel.

Une constance du nombre d'accidents corporels est constatée sur le réseau routier national et aucun accident mortel n'est à déplorer (0 en 2018).

A3 – 4 Localisation en intersection-hors intersection

	Accidents		%		Accidents mortels		Tués		Blessés		Dont BH	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
En intersection	48	48	24,00	24,24	3	4	3	4	58	72	39	42
Hors intersection	152	148	76,00	74,75	21	34	21	38	200	192	123	105
autres	0	2	0,00	1,01	0	0	0	0	0	2	0	1

Le nombre d'accidents survenus hors intersection a légèrement augmenté par rapport à 2018 alors que les chiffres concernant les accidents survenus en intersection sont quasiment stables par rapport à 2018.

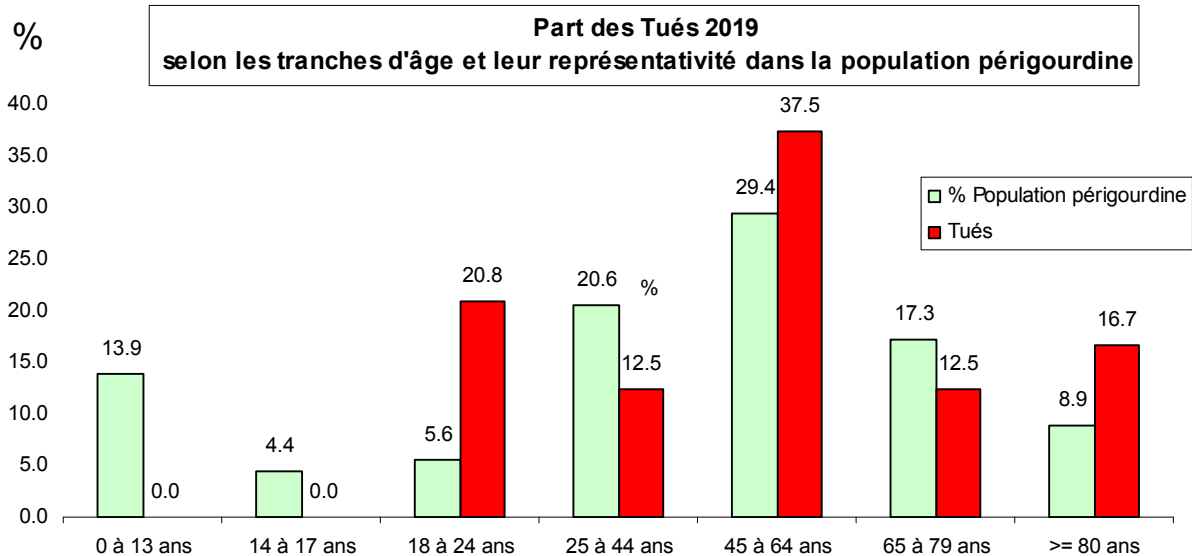
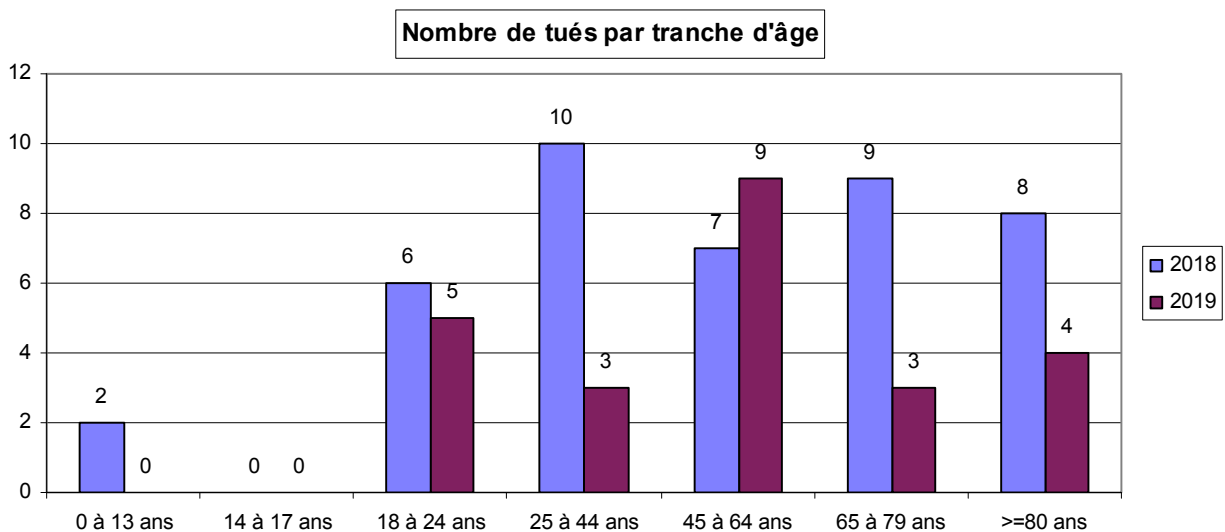
Les usagers tués dans les 3 accidents mortels survenus en intersection sont 2 cyclistes hommes âgés de 71 et 81 ans et 1 motard homme âgé de 56 ans.

A4 – Les victimes

A4 – 1 Selon la tranche d'âge

0 à 13 ans 14 à 17 ans 18 à 24 ans 25 à 44 ans 45 à 64 ans 65 à 79 ans >=80 ans

2019	Tués	0	0	5	3	9	3	4
	Blessés Hospitalisés	5	16	23	39	53	16	10
	Blessés Légers	11	12	13	23	28	5	4
2018	Tués	2	0	6	10	7	9	8
	Blessés Hospitalisés	3	12	20	32	54	21	6
	Blessés Légers	3	7	22	37	31	15	3

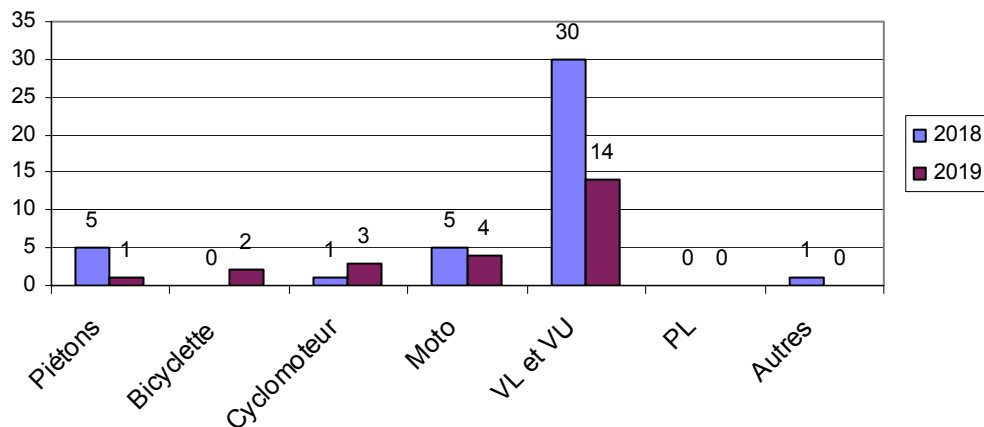


En 2019, le nombre de tués dans la **tranche d'âge des 45-64 ans** est important: 9 soit 38% des tués. Le nombre total de victimes pour cette tranche d'âge est quasiment égal en 2018. Le nombre de tués parmi les seniors (65 ans et plus) est en nette baisse: 7 (-10 par rapport à 2018) soit 29% des tués.

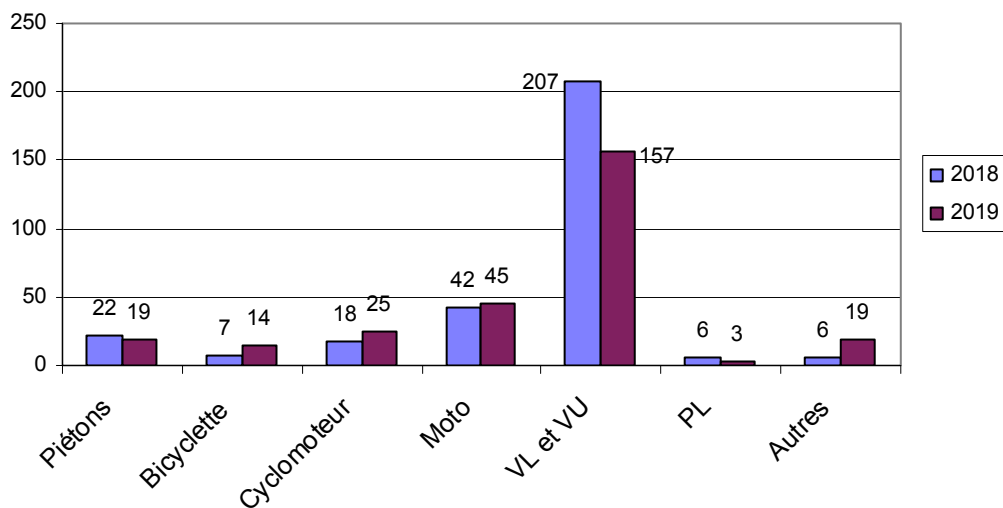
A4 – 2 Selon le mode de déplacement

	2019						2018		
	Tués (Nbre)	Tués (%)	BH (Nbre)	BL (Nbre)	Total victimes	% victimes	Tués (Nbre)	Total victimes	% victimes
Piétons	1	4%	13	5	19	7%	5	22	7%
Bicyclette	2	8%	10	2	14	5%	0	7	2%
Cyclomoteur	3	13%	17	5	25	9%	1	18	6%
Moto	4	17%	35	6	45	16%	5	42	14%
VL et VU	14	58%	78	65	157	56%	30	207	67%
PL	0	0%	3	0	3	1%	0	6	2%
Autres	0	0%	6	13	19	7%	1	6	2%

Tués par mode de déplacement



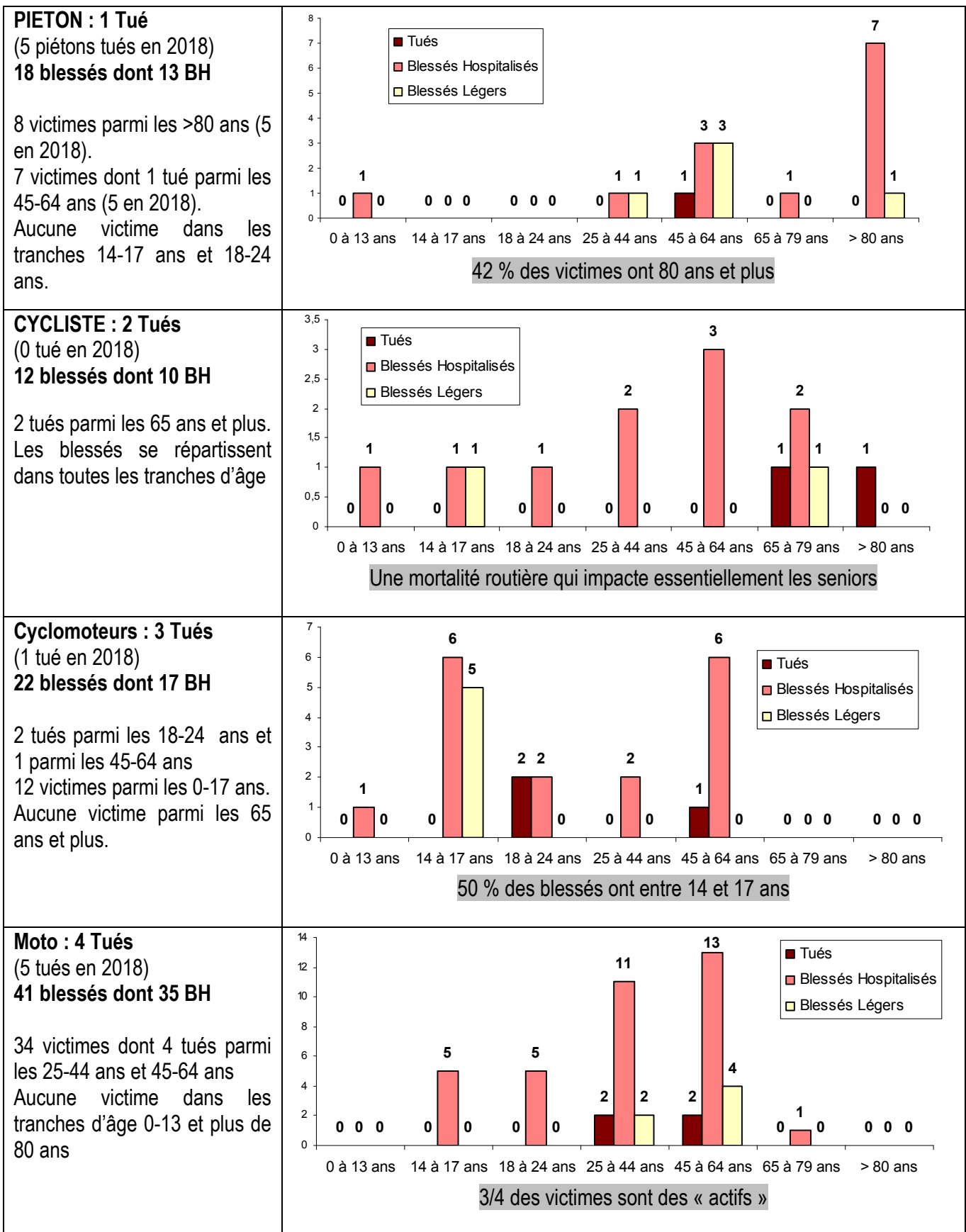
Victimes par mode de déplacement

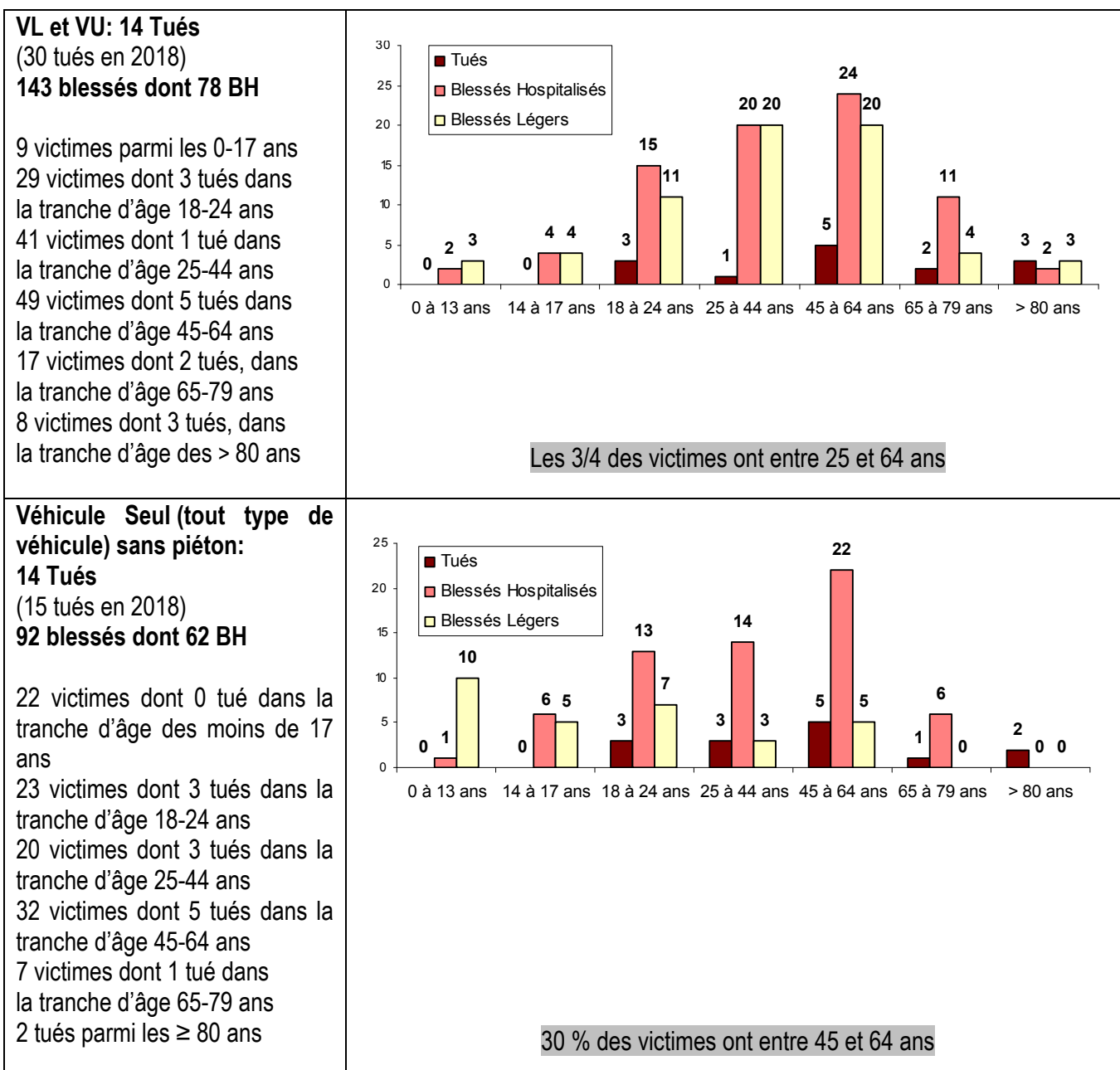


Le nombre de tués comme celui des victimes ont fortement diminué en 2019 parmi les usagers de VL ou VU (-16 tués et – 50 victimes).

Le nombre de victimes a augmenté parmi les usagers des deux-roues, motorisés ou non.

A5 – Répartition par catégorie d'usagers (modes de déplacement principaux)





Nota : au sujet du type d'accident avec « Véhicule Seul (tout type de véhicule) sans piéton » :

On déplore en 2019 14 tués (58%), 92 blessés (36%) dont 62 BH (38%)

Hormis le nombre de tués qui est en légère baisse, les autres chiffres sont en augmentation par rapport à la moyenne des 5 dernières années 2015-2019.

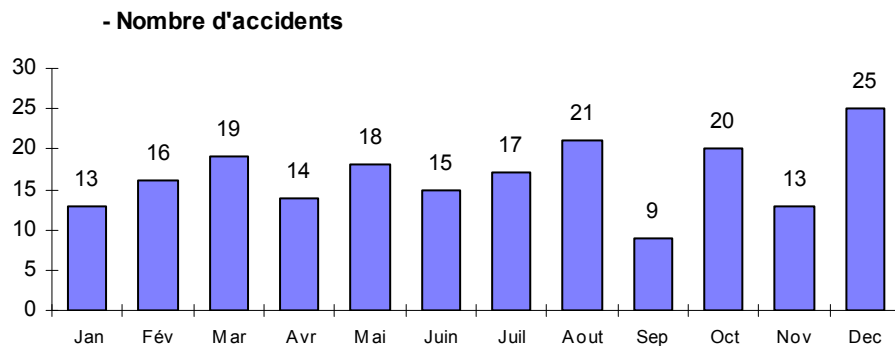
	Accidents	Tués	Blessés	dont BH
2019	78 ↗	14 ↘	92 ↗	62 ↗
moyenne/5ans	71,6	15,6	79	57,6

Les conducteurs âgés de 45 à 59 ans représentent 29% des conducteurs.

Dans ce type d'accident, il a été constaté 35% de conducteurs alcoolisés et 9% avec présence de stupéfiants.

A6 – Temporalité des accidents

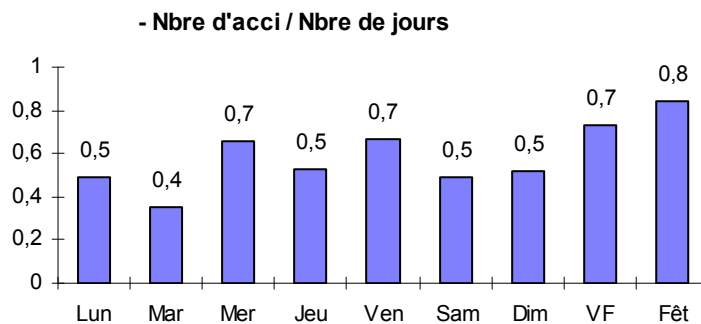
Selon le mois



Le nombre d'accidents corporels par mois est aléatoire allant de 9 à 25 accidents, les mois d'août, octobre et décembre ayant été les plus accidentogènes durant l'année 2019.

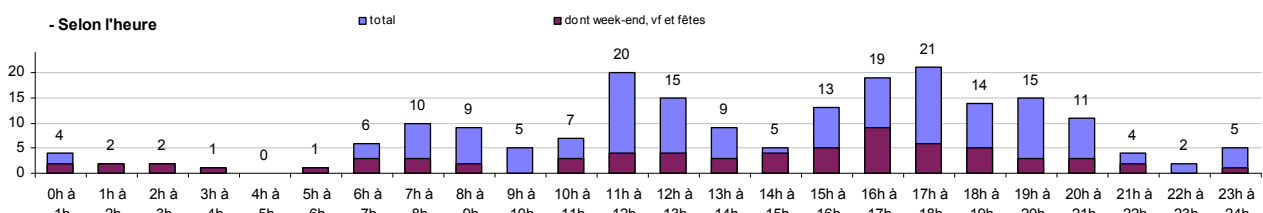
Aucun accident mortel à déplorer au mois de mars.

Selon le jour



Les mercredi, vendredi, jours de fête et veille de fête sont les jours les plus marqués en nombre d'accidents.

Selon l'heure



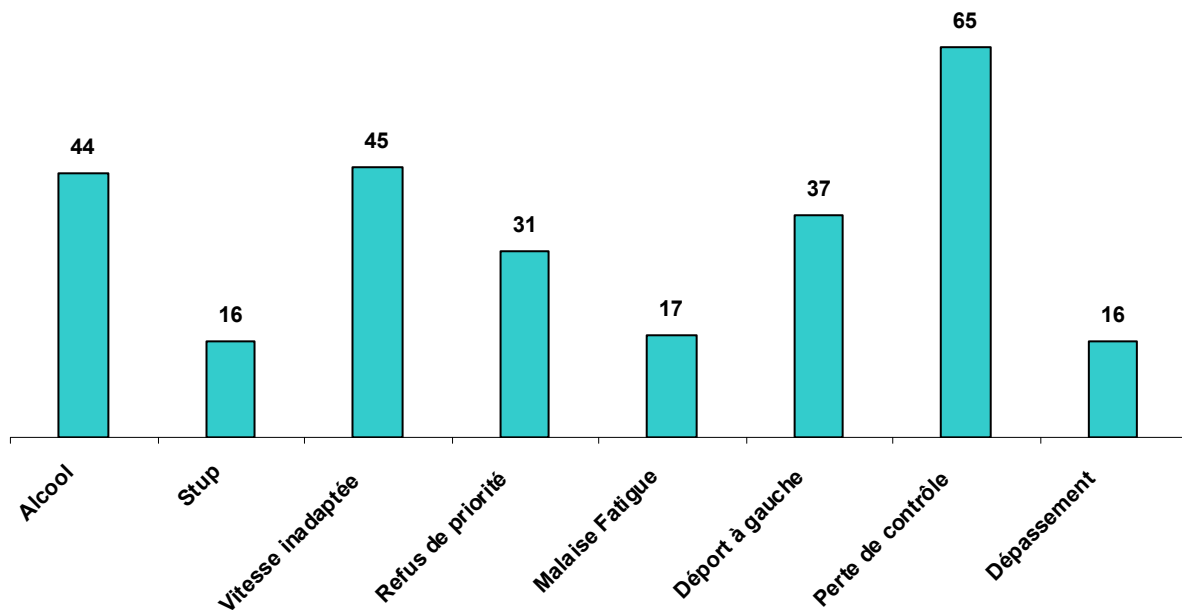
Les tranches horaires de la semaine les plus sensibles en matière d'accidentalité sont de 11h à 12h et 16h à 18h y compris les week-end, veilles de fêtes et fêtes en ce qui concerne la tranche horaire de 16h à 17h..

Luminosité

La majorité des accidents (68%) dont 16 accidents mortels (67%) ont eu lieu de jour.

A7 – Causes principales des accidents corporels

	Alcool	Stup	Vitesse inadaptée	Refus de priorité	Malaise Fatigue	Déport à gauche	Perte de contrôle	Dépassement
2019	44	16	45	31	17	37	65	16
2018	34	15	46	22	7	44	56	10

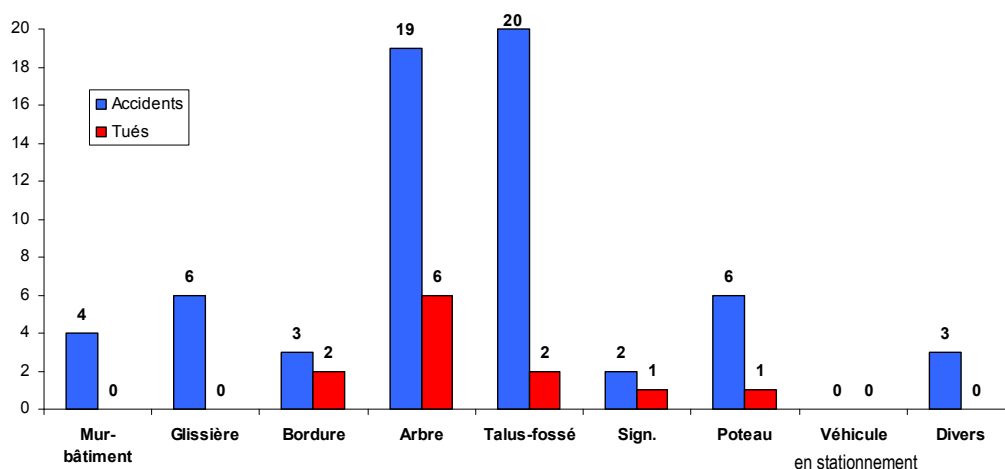


La cause principale des accidents trouve son origine dans la perte de contrôle, cette cause peut être combinée à un autre élément tel qu'une vitesse inadaptée ou une conduite sous l'emprise de l'alcool. Plusieurs causes principales peuvent être relevées dans le même accident.

En 2019, on relève dans les accidents mortels 3 collisions frontales sur les routes départementales (14 sur les routes départementales et 1 sur route nationale en 2018)

En 2019, 13 accidents, dont 7 avec présence d'alcool, ont été recensés avec défaut de ceinture ou non port du casque; parmi ces usagers, on dénombre 8 tués dont 6 conducteurs.

A8 – Les obstacles fixes



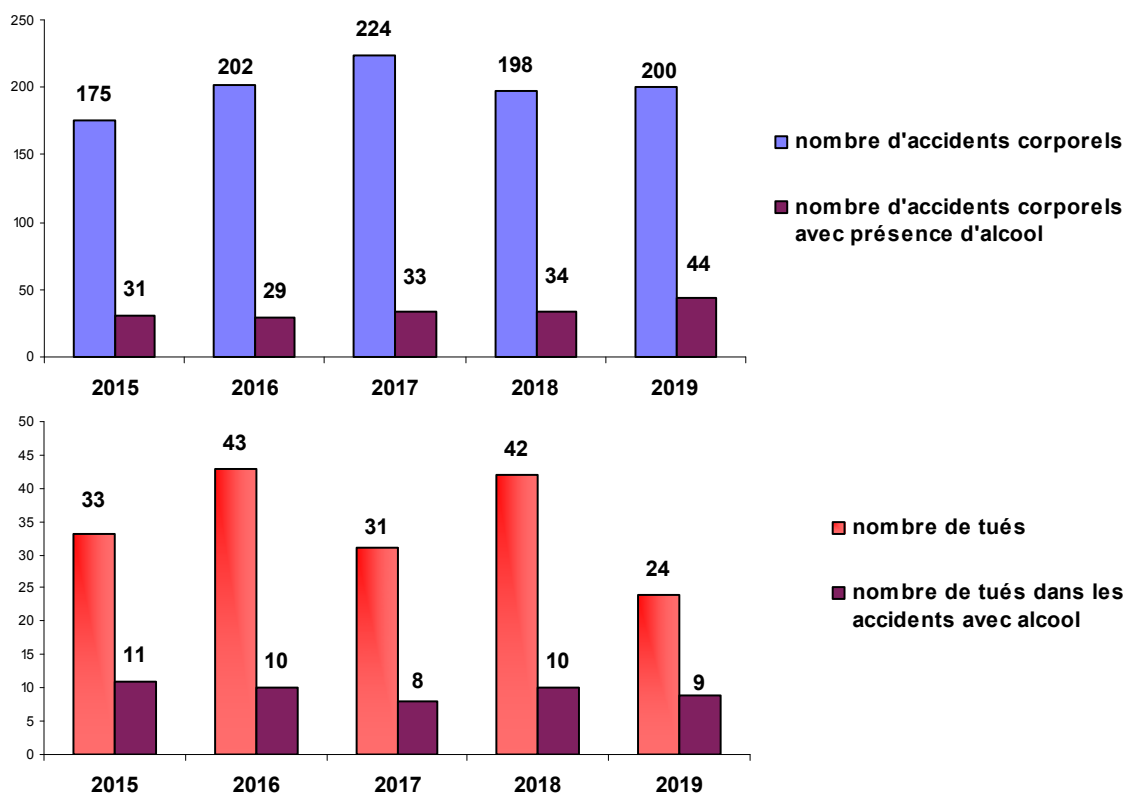
Ces accidents concernent essentiellement les véhicules seuls et sont fortement en hausse s'agissant d'obstacles fixes tels que les talus-fossé » (+9 accidents par rapport à 2018) et les arbres (+ 3 accidents par rapport à 2018).

B – Analyse des thématiques transversales constituant les enjeux du DGO

B1 – Alcool

année	nombre d'accidents corporels	nombre de tués	nombre de blessés	nombre d'accidents avec présence d'alcool	pourcentage d'accidents avec présence d'alcool	nombre de tués dans les accidents avec alcool	pourcentage de tués dans les accidents avec alcool	nombre de blessés dans les accidents avec alcool	pourcentage de blessés dans les accidents avec alcool
2015	175	33	245	31	18%	11	33%	35	14%
2016	202	43	254	29	14%	10	23%	35	14%
2017	224	31	274	33	15%	8	26%	33	12%
2018	198	42	266	34	17%	10	24%	49	18%
2019	200	24	258	44	22%	9	38%	53	21%

Une part de plus en plus importante dans les accidents et le nombre de tués.



En 2019, la présence d'alcool est relevée dans presque 1/4 des accidents (44 accidents/200, 34 en 2018).

Dans ces accidents, ont été déplorés 9 tués et 53 blessés (10 tués et 49 blessés en 2018).

Le bilan est de 9 tués (10 tués durant l'année 2018) dont 6 conducteurs (taux entre 1,23 g/l et 3,02 g/l), tous masculins : 1 âgé de 20 ans, 3 font partie de la tranche d'âge des 25-44 ans et 2 de la tranche d'âge des 45-64 ans.

En ce qui concerne les accidents mortels avec présence d'alcool, on constate une constance non compressible durant les 5 dernières années équivalant à une moyenne de 10 par an ; en 2019 : 9 accidents dont 2 avec présence de stupéfiant, 2 avec défaut de permis, 1 non port de ceinture et 3 non port de casque ou mal attaché.

Dépistages effectués lors des contrôles routiers :

	Nombre de Dépistages	Nombre d'infractions
2018	97 974	3 096
2019	94 046	2 544

Il a été effectué 4% de dépistages en moins qu'en 2018 et les infractions ont diminué de 17,8%.

B2 – Stupéfiants

16 accidents avec présence de stupéfiant sont recensés avec 9 conducteurs également en infraction alcool
On déplore dans ce type d'accidents 3 tués, 20 blessés dont 12 BH.

A noter la présence de stupéfiants dans 20% des accidents avec présence d'alcool.

	Nombre de Dépistages	Nombre d'infractions
2018	2 680	624
2019	3 665	847

En 2019, le nombre de dépistages (+37%) effectués par les forces de l'ordre et le nombre d'infractions (+36%) ont augmenté dans la même proportion par rapport à 2018.

B3 – Vitesse

	Accidents	Accidents mortels	Tués	Blessés Hospitalisés	Blessés Légers
2018	46	4	9	40	25
2019	45	4	4	43	18

45 accidents seraient imputables à une vitesse excessive eu égard aux circonstances, contre 46 en 2018.

Les excès de vitesse sont appréhendés par les radars fixes et les moyens déployés par les forces de l'ordre.
Le département est équipé de 19 radars fixes classiques dont 1 en cours d'installation, 2 radars discriminants et 2 radars vitesse moyenne.

Activité des radars	2019	2018	Évolution
Nombre d'infractions			
Radars embarqués	469	661	-29%
Radars mobiles	10186	19 145	-47%
Radars fixes	79634	68426	+ 16 %

Le nombre de messages d'infraction relevés en 2019 par les radars vitesse fixes classiques est en augmentation de 16%.

La majorité des excès de vitesse ne dépasse pas les 20km/h au-dessus de la vitesse limite autorisée.

Le relevé des radars mobiles indique une diminution de 47%.

Les infractions vitesse avec interception ont augmenté de 35% en 2019 par rapport à 2018.

Les facteurs conjugués vitesse / perte de contrôle / hors agglomération / obstacles latéraux / alcool participent pour l'essentiel à la gravité de l'accidentalité dans le département de la Dordogne.

Par rapport à 2018, le nombre des infractions enregistrées par les radars embarqués a baissé de 29%.

Cette baisse conséquente ne révèle pas une amélioration des comportements mais s'explique par le fait que les forces de l'ordre ont été fortement mobilisées sur les questions d'ordre public durant le premier trimestre 2019. Les radars fixes et chantier ont fait l'objet de vandalisme récurrent en 2019 (128 dégradations ont été relevées sur les radars fixes au cours de l'année 2019 dont 5 incendies)

Le tableau récapitulatif des infractions relevées en 2019

	Janv-Déc 2018	Janv-Déc 2019	evolution
Défaut de casque	131	84	-35,88 %
Ceinture de sécurité	1163	1073	-7,74 %
Feux rouges et stop	1213	1190	-1,90 %
Téléphone	1986	2026	2,01 %
Infractions limitation de vitesse (interception)	3414	4593	34,53 %
Infractions stupéfiants	624	847	35,74 %
Infractions alcoolémie	3096	2544	-17,83 %
Autres infractions	8863	9191	3,70 %
<i>Délits routiers</i>	1124	1281	13,97 %
<i>Règles de conduite</i>	634	709	11,83 %
<i>Croisements et dépassements</i>	110	86	-21,82 %
<i>Priorité de passage - Intersections</i>	201	193	-3,98 %
<i>Arrêt et stationnement</i>	1733	1705	-1,62 %
<i>Eclairage et signalisation</i>	119	110	-7,56 %
<i>Etat ou équipement des utilisateurs et des véhicules</i>	527	586	11,20 %
<i>Règles administratives</i>	4103	4246	3,49 %
<i>Infractions diverses</i>	62	78	25,81 %
<i>Infractions hors code de la route</i>	250	197	-21,20 %
Infraction Feux rouges CSA	3252	2514	-22,69 %
Infractions CSA fixes	68426	79634	16,38 %
Infractions CSA embarqués	661	469	-29,05 %
Infractions CSA mobiles	19145	10186	-46,80 %
Total	111974	113687	1,53 %
Nombre d'opérations de contrôle alcool-stup	4941	4216	-14,67 %
Nombre d'opérations de contrôle de vitesse	3879	3401	-12,32 %
Nombre dépistages	97974	94046	-4,01 %
Nombre de rétentions de permis de conduire	1299	1482	14,09 %

Par rapport à l'année 2018:

– Les **infractions liées à l'alcoolémie** sont en baisse de **18 %** alors que celles liées aux **stupéfiants** sont en hausse de **36 %**.

– Une augmentation de 16 % des messages d'infraction enregistrés par les radars fixes accompagnée d'une nette augmentation relevée sur les radars concernés par le passage à la limitation à 80 km/h (en 2017 les chiffres avaient subi une augmentation due à la mise en place de la fonctionnalité « double sens » de certains appareils).

Les infractions pour le non port de casque sont en nette baisse (36 %) ainsi que les infractions pour le non port de la ceinture de sécurité (8 %).

L'utilisation du téléphone au volant subit une légère augmentation (2 %).

Le tableau récapitulatif des suspensions du permis de conduire

	Suspensions de permis 2018/2019			
	2018	2019	différence	évolution
Alcoolémie	752	692	-60	-8.67%
Excès de vitesse	157	255	98	38.43%
Stupéfiants	378	503	125	24.85%
Stupéfiants et excès de vitesse	0	1	1	
Vitesse et alcoolémie		6	6	
Stupéfiants et alcoolémie	11	27	16	59.26%
Total	1298	1484	186	12.53%
Arrêtés EAD		225	225	
Installation EAD		52	52	

Les suspensions de permis de conduire sont en hausse, soit 1484 suspensions en 2019 (1298 en 2018). Contrairement à 2018, on constate une augmentation (+38 %) des suspensions pour excès de vitesse.

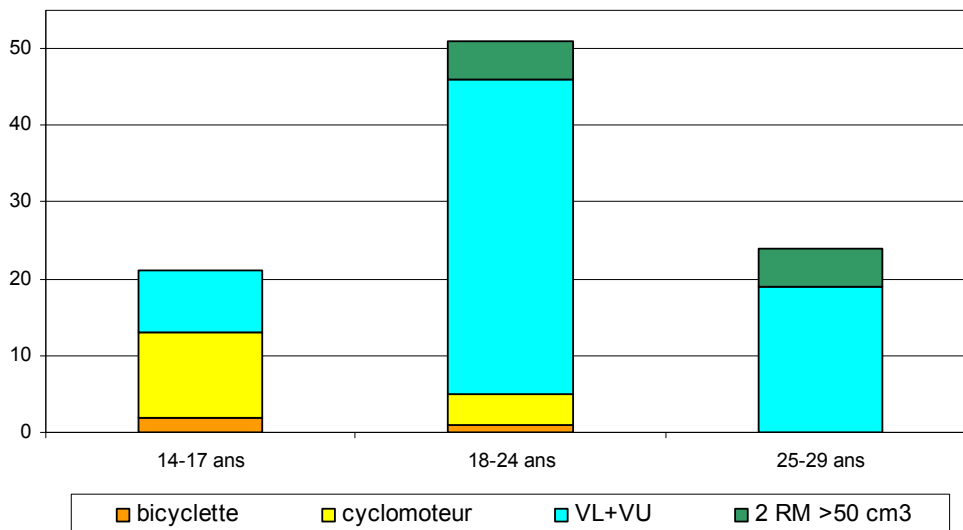
C – Les enjeux du DGO dans le département

C1 – Les jeunes

Les jeunes de la tranche d'âge 14-29 ans représentent 14% de la population du département

Les victimes:

On recense 96 victimes âgées de 14 à 29 ans en 2019 (conducteurs et passagers).



Parmi les tués :

- 1 cyclomotoriste parmi les 18-24 ans.
- 2 conducteurs de VL ou VU, âgés de 18-24 ans.

Cela fait 3 tués pour la population des 14-29 ans, ce qui représente 12% des tués en 2019, pourcentage en nette diminution par rapport à 2018 (21%).

On recense 41 blessés hospitalisés dans cette tranche d'âge, soit 16% des blessés hospitalisés.

On trouve le plus grand nombre de victimes cyclomotoristes dans la tranche d'âge des 14-17 ans.

Aucune victime recensée dans la catégorie « Piéton »

Les conducteurs:

On dénombre 78 accidents impliquant un conducteur âgé de 14 à 29 ans.

Ils ont généré 6 tués, 100 blessés dont 66 blessés hospitalisés (en 2018, 82 accidents, 15 tués).

Les accidents se sont déroulés pour la plupart de jour (65%), dans des conditions météorologiques normales (77%), sur chaussée normale (68%), hors agglomération (72%), hors intersection (72%), principalement sur route départementale (70%).

Ces accidents ont eu lieu majoritairement aux mois de mai, juin, juillet et au mois de décembre, principalement le vendredi et entre 11h à 13h et entre 17h et 18h.

Parmi ces accidents, 68 accidents impliquant un VL ou VU ont fait 5 tués (71 accidents et 13 tués en 2018).

9 accidents recensés avec présence d'alcool ont engendré 1 tué, 13 blessés dont 11 BH.

4 de ces accidents concernent **la tranche d'âge des 25-29 ans**, parmi lesquels 1 conducteur sous stupéfiant et suspension de permis.

Dans les accidents avec conducteur appartenant à la tranche d'âge des 14-29 ans, 25 accidents ont été recensés dans les accidents impliquant un véhicule seul sans piéton (32%) faisant 3 tués (25 accidents, 5 tués en 2018).

Les conducteurs 18/24 ans

Accidents dans lesquels sont impliqués des conducteurs âgés de 18 à 24 ans et leur pourcentage par rapport aux ATBH totaux du département:

	Accidents	Tués	Blessés	dont BH
2019	41 21%	5 21%	51 20%	34 21%
2018	46 23%	11 26%	77 29%	34 23%

Les chiffres sont en baisse, on constate toute fois un nombre de blessés hospitalisés constant.

Les conducteurs 18/24 ans présumés responsables

Accidents dans lesquels sont impliqués des conducteurs âgés de 18 à 24 ans présumés responsables et leur pourcentage par rapport aux ATBH des accidents dans lesquels sont impliqués des conducteurs âgés de 18 à 24 ans:

	Accidents	Tués	Blessés	dont BH
2019	28 68%	3 60%	35 69%	23 68%
2018	34 74%	9 82%	57 74%	27 79%

Dans cette catégorie, on constate également une baisse de tous les chiffres par rapport à l'année 2018. On constate toutefois que plus de la moitié des conducteurs sont responsables dans les accidents impliquant des conducteurs âgés de 18 à 24 ans.

Les 18 à 24 ans conducteurs d'un véhicule seul en cause

	2019						
	Accidents	Tués	Blessés	dont BH	alcool	stup	vitesse
VL-VU	14	2	20	15	4	0	6
2RM	2	1	1	1	1	0	0

	2018						
	Accidents	Tués	Blessés	dont BH	alcool	stup	vitesse
VL-VU	12	2	17	14	4	3	3
2RM	3	0	4	3	1	0	1

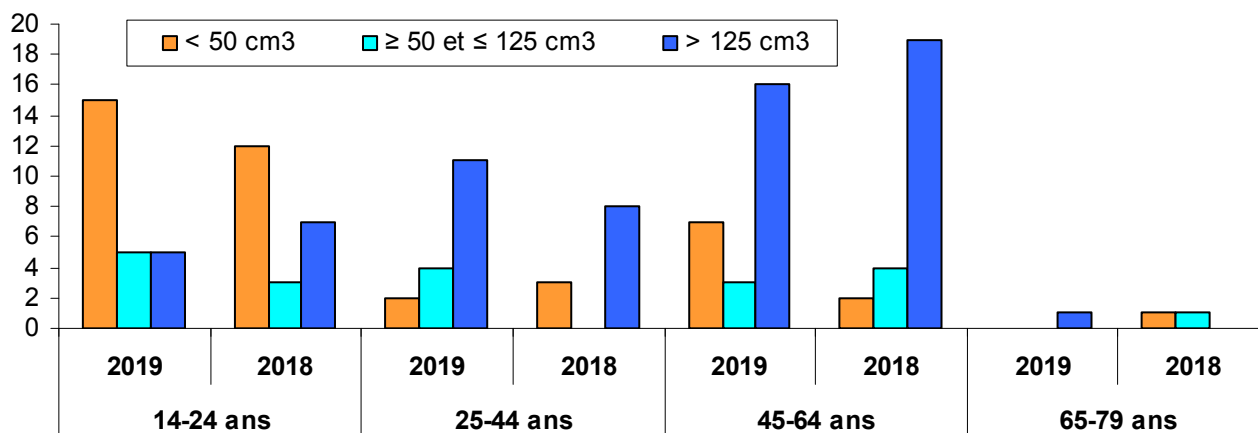
Les chiffres dans ce type d'accidents sont relativement stables. Les conducteurs des 2RM sont peu concernés par ce type d'accident, on dénombre 1 tué dans cette catégorie. Une vitesse excessive ou non appropriée concerne 6 accidents dont 2 accidents mortels.

Ces accidents se sont produits plutôt les vendredi et samedi, aux mois de mai et décembre. Les horaires relevés sont aléatoires. La plupart ont eu lieu hors agglomération.

C2 – Les 2 roues motorisés (2 RM)

		14-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65-79 ans	
		2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
< 50 cm ³	Tués	2	0	0	1	1	0	0	0
	BH	8	9	2	0	6	2	0	1
	BL	5	3	0	2	0	0	0	0
≥ 50 et ≤ 125 cm ³	Tués	0	1	1	0	0	0	0	1
	BH	5	1	3	0	2	3	0	0
	BL	0	1	0	0	1	1	0	0
> 125 cm ³	Tués	0	1	1	0	2	2	0	0
	BH	5	4	8	6	11	10	1	0
	BL	0	2	2	2	3	7	0	0

ci-dessous victimes par type de véhicule et par tranche d'âge



Les 2 roues motorisés regroupent les cyclos de moins de 50 cm³, les motos de plus de 50 cm³ ainsi que les scooters.

Les accidents corporels

En 2019, 61 accidents corporels impliquant des 2 RM ont été recensés (56 en 2018), **ce qui représente 30% des accidents corporels survenus en Dordogne.**

Le nombre de victimes usagers de 2 RM est un peu plus important qu'en 2018 (+9).

Le nombre d'accidents et de victimes usagers de 2 RM est plus important dans la catégorie > 125 cm³.

Dans la catégorie < 50 cm³, en 2019 c'est la tranche d'âge des 14-17 ans qui est la plus représentée (46% des victimes).

Dans la catégorie > 125 cm³ la tranche d'âge la plus impactée est celle des 45-59 ans (48% des victimes).

Plus de la moitié de ces accidents est issue de conflits entre des VL/VU et PL

Les refus de priorité de la part des conducteurs de VL sont au nombre de 14:

- 5 non respect du « Stop »

- 9 accidents sont survenus avec des véhicules tournant à gauche et le 2RM arrivant en face

Les accidents impliquant un 2 RM se sont déroulés pour la plupart de jour (79%), dans des conditions météorologiques normales (84%) et sur chaussée normale (77%).

43 % des accidents ont eu lieu en agglomération et 38 % en intersection (en légère augmentation par rapport à 2018).

Ces accidents ont eu lieu majoritairement sur routes départementales (84%) mais également sur voies communales 36% (les deux catégories de voies pouvant être dans un même accident lorsqu'il se produit en intersection).

1 accident est recensé sur R.N.

Les 2 RM seuls en cause

On relève 22 accidents impliquant des 2 RM seuls en cause, en nette augmentation par rapport à 2018 (4 tués dont 3 avec présence d'alcool), soit 36% des accidents avec des 2 RM.

Les conducteurs > 125 cm³ sont les plus nombreux dans ce type d'accident.

L'état de la chaussée ainsi que les conditions atmosphériques sont, le plus souvent, normales.

59% de ces accidents sont survenus en virage et la plupart, hors agglomération.

56% se sont produits avec 1 obstacle fixe (mobilier urbain, glissière, poteau, fossé-talus)

Les accidents mortels

On dénombre 7 tués en 2019

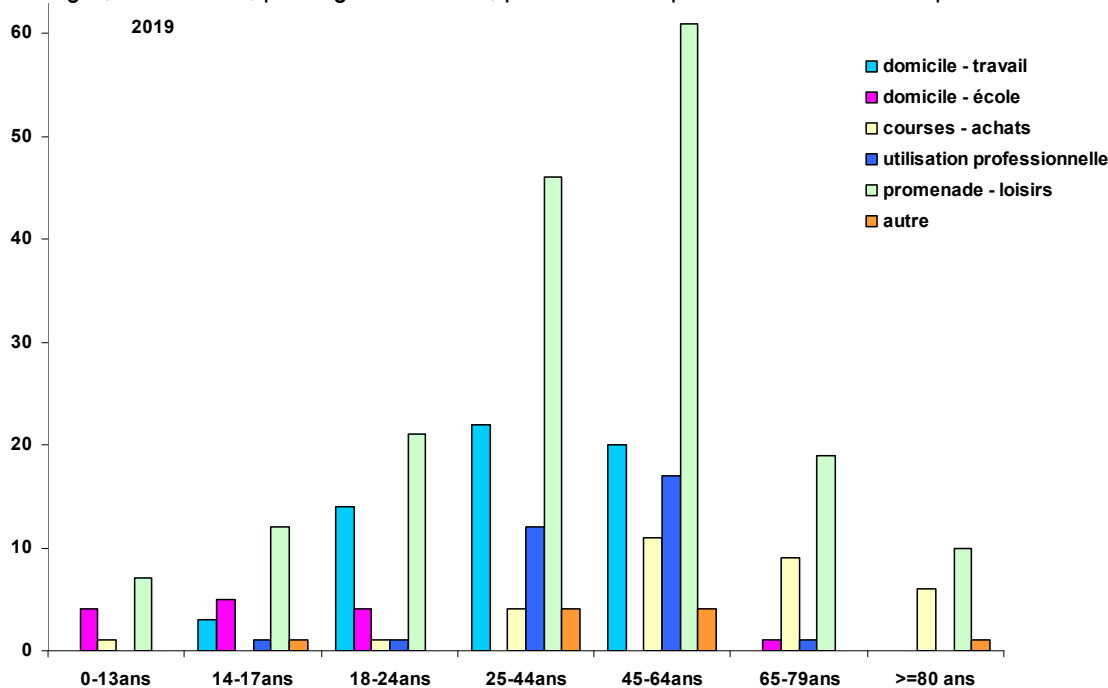
- 3 tués dans la catégorie < 50 cm³
 - 1 conducteur homme 17 ans percuté par l'arrière par un VU conduit par un homme 39 ans alcoolisé
 - 1 conducteur homme 20 ans alcoolisé et non porteur de casque
 - 1 conducteur homme 46 ans alcoolisé et porteur de casque non attaché
- 1 tué dans la catégorie > 50 cm³ et < 125 cm³
 - 1 passager femme 33 ans porteur de casque non ou mal attaché
- 3 tués dans la catégorie > 125 cm³
 - 1 conducteur homme 44 ans alcoolisé, non porteur de casque et défaut de permis.
 - 1 conducteur homme 49 ans dépasse des véhicules, l'un se déporte à gauche faisant tomber le motard qui se fait percuter par le VU arrivant en sens inverse
 - 1 conducteur homme 49 ans percute un PL tournant à gauche, soupçon de vitesse inadaptée ou excessive

C3 – Les risques routiers professionnels

Les victimes

	2019							2018						
	0-13ans	14-17ans	18-24ans	25-44ans	45-64ans	65-79ans	>=80ans	0-13ans	14-17ans	18-24ans	25-44ans	45-64ans	65-79ans	>=80ans
domicile - travail	0	3	14	22	20	0	0	0	3	8	20	18	3	0
domicile - école	4	5	4	0	0	1	0	2	4	2	0	2	0	0
courses - achats	1	0	1	4	11	9	6	0	0	0	4	8	8	4
utilisation professionnelle	0	1	1	12	17	1	0	0	0	3	15	19	0	0
promenade - loisirs	7	12	21	46	61	19	10	10	10	33	52	53	30	14
autre	0	1	0	4	4	0	1	0	2	2	6	3	2	0

Nota : un usager, conducteur, passager ou Piéton, peut être lié à plusieurs modes de déplacement



Cet enjeu regroupe les déplacements effectués dans le cadre trajet domicile travail et dans le cadre des missions professionnelles.

En 2019, 72 accidents liés à ce type de déplacements ont été constatés, soit 36% des accidents corporels; chaque accident peut impliquer un ou plusieurs véhicules en déplacement domicile/travail et/ou en mission professionnelle, le total global des accidents répartis selon le trajet ne correspond donc pas à la somme des accidents recensés : 49 accidents pour le domicile/travail et 28 accidents dans le cadre professionnel.

Ces accidents ont engendré 9 tués (-8 par rapport à 2018), 95 blessés (+16) dont 56 BH (+13).

Comme en 2018, **la tranche d'âge des 45-59 ans est la plus impactée** dans ces deux types de déplacement.

Accidents mortels :

Lors d'un trajet domicile/travail : 6 accidents, 6 tués.

3 usagers de VL, 1 cyclomotoriste et 2 motards dont 1 accident impliquant PL.

On retrouve, en « doublon », 2 accidents mortels ayant fait 2 tués dans les accidents concernant le trajet « mission professionnelle ».

Lors d'un déplacement pour mission professionnelle : 5 accidents, 5 tués.

2 accidents impliquent des poids-lourds et ont fait 2 tués (1 automobiliste victime d'un malaise et 1 motard)

1 cycliste et 2 automobilistes tués lors d'accidents avec des conducteurs de VL/VU impliqués non responsables

A noter : 1 conducteur de poids lourds est présumé responsable dans 1 accident avec 1 motard.

Les accidents recensés sur ces deux types de trajet se sont déroulés pour la plupart de jour (75%), dans des conditions météorologiques normales (70%) sur une chaussée normale (64%).

76% des accidents ont eu lieu hors agglomération, 68% hors intersection et principalement sur routes départementales (82%); l'accidentalité relative à ces trajets est plus présente en février, mai, août et décembre, puis surtout les vendredi et veilles de fête avec des pics horaires entre 7h et 9h, entre 11h et 13h et entre 17 et 18h.

Ces données correspondent quasiment à celles recueillies lors des trajets domicile/travail alors qu'elles diffèrent lorsqu'il est question des déplacements pour mission professionnelle:

Les accidents recensés lors d'un déplacement professionnel se sont déroulés pour la plupart de jour (89%), dans des conditions météorologiques mitigées (64%) et, donc, de même pour l'état de la chaussée (57%).

Notons aussi que l'accidentalité relative à ces trajets est plus présente en **janvier** et **décembre**, puis surtout les **vendredi** et **veilles de fête** avec un pic horaire entre **11** et **12h**.

Sur le trajet domicile/travail, 89 % des conducteurs sur ce type de trajet habitent le département et dans le cadre professionnel, 73 % des conducteurs sont locaux.

Alcoolémie, Stupéfiants, Vitesse :

Sur le trajet domicile/travail, aucun conducteur n'est alcoolisé mais 1 est positif au contrôle stupéfiant.

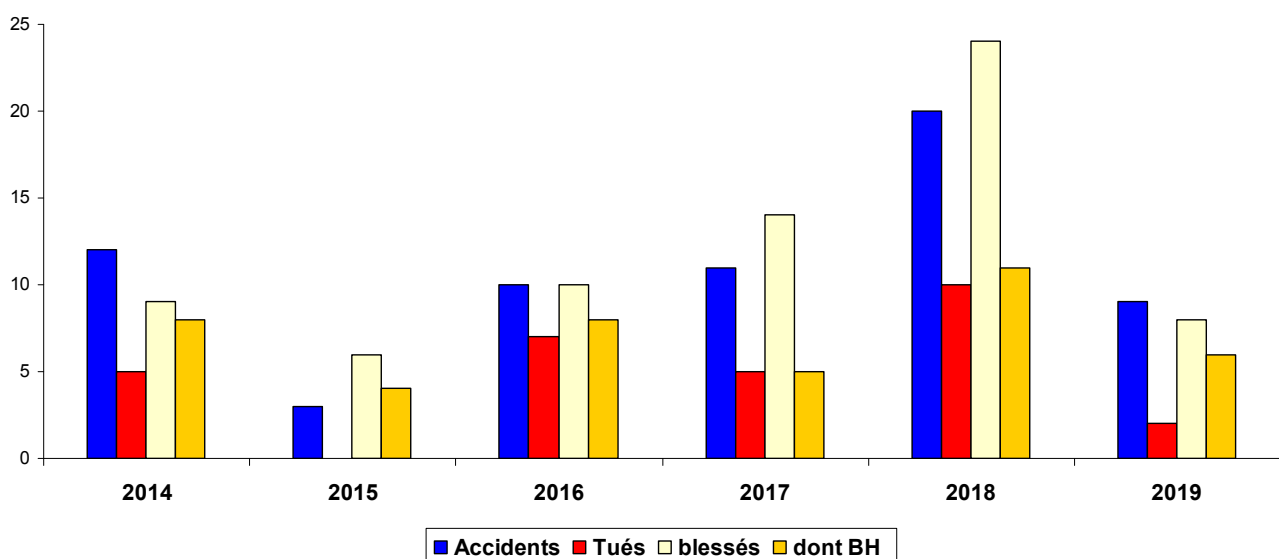
8 conducteurs sont en vitesse excessive ou inadaptée (1 tué).

Dans le cadre de déplacement professionnel, de même que pour les conducteurs en trajet domicile/travail, il n'y a pas de conducteur en délit alcool mais 1 positif au contrôle de stupéfiants.

2 conducteurs sont en vitesse excessive ou inadaptée.

Les conducteurs de poids-lourd :

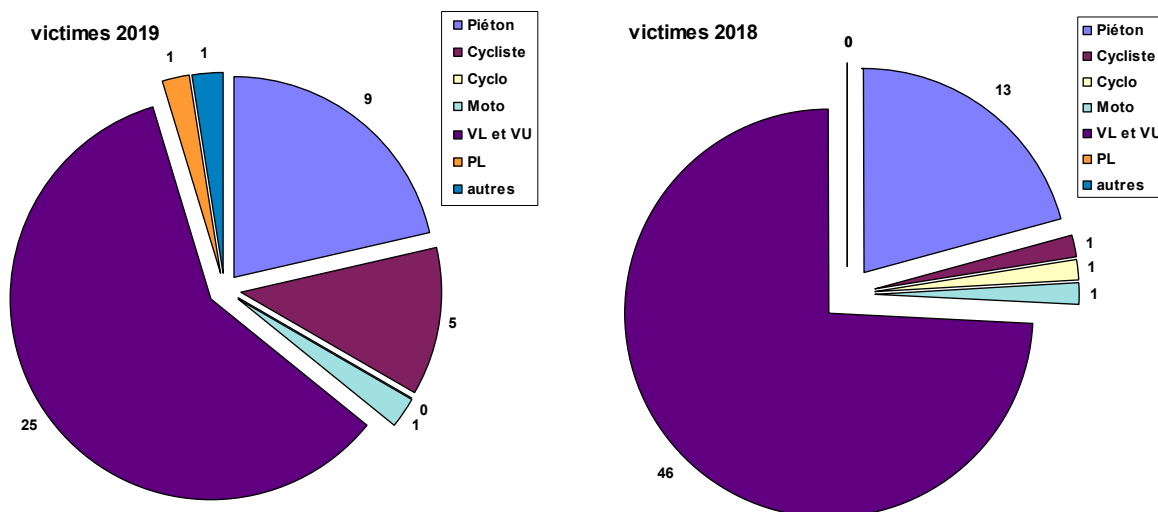
En 2019, les poids-lourds sont impliqués dans 8 accidents dont 2 mortels, ce qui ne représente plus que 32% des accidents liés aux déplacements pour utilisation professionnelle (59% en 2018). Une vue succincte sur les 5 années précédentes nous confirme une diminution importante en 2019 pour ce type d'accident.



Les conducteurs sont tous des hommes et 62% d'entre eux ont entre 45 et 59 ans. Tous ces conducteurs ont des résultats négatifs aux contrôles alcool et stupéfiant. 2 sont recensés en vitesse excessive ou inadaptée.

C4 – Les Seniors (65 ans et plus)

>ou=65 ans	2019				2018				Evolution Tués 2019/2018
	Accidents	Tués	BH	BL	Accidents	Tués	BH	BL	
Piéton	8	0	8	1	12	4	5	4	-4
Cycliste	4	2	2	1	1	0	1	0	2
Cyclo	0	0	0	0	1	0	1	0	0
Moto	1	0	1	0	1	1	0	0	-1
VL et VU	37	5	13	7	55	12	20	14	-7
PL	1	0	1	0	0	0	0	0	0
autres	1	0	1	0	0	0	0	0	0



Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 29 % de la population du département

Les usagers seniors sont impliqués dans 52 accidents, soit 26% des accidents corporels et 7 accidents mortels, soit 29% (chiffres nettement en baisse par rapport à 2018).

Dans les accidents survenus en VL ou VU le nombre de victimes seniors en 2019 (17% du total des victimes) est inférieur à celui de 2018 avec une diminution importante du nombre de tués (20% alors que ils représentaient 40% des tués en 2018 dans cette catégorie d'usager).

Aucun accident mortel piéton n'est à déplorer en 2019 alors qu'il y en a eu 4 en 2018.

2 cyclistes ont perdu la vie (0 en 2018).

Les accidents impliquant un senior se sont déroulés pour la plupart de jour (82%) dans des conditions météorologiques normales (67%), sur chaussée normale (65%), hors agglomération (69%), hors intersection (71%), principalement sur routes départementales (71%).

On relève un pic du nombre d'accidents en décembre et un fléchissement en septembre.

Ils ont eu lieu principalement le mercredi entre 11h et 12h et entre 16h et 17h.

Les usagers tués:

Tranche d'âge	Conducteurs tués	Passagers tués	Piétons tués	Conducteurs tués en 2018
65-74	3 dont 1 cycliste	0	0	5
≥75	4 dont 1 cycliste	0	0	5

Tous les conducteurs tués habitaient à moins de 20 km du lieu de l'accident.
2 ne portaient pas la ceinture de sécurité et 3 autres ont été victimes de malaise.

Les conducteurs seniors présumés responsables :

On retrouve ces conducteurs présumés responsables dans 30 accidents (15% du total des accidents), parmi ceux-ci on dénombre 4 conducteurs tués.

Total des victimes dans ces accidents : 4 tués, 34 blessés dont 20 blessés hospitalisés.

Les forces de l'ordre ont relevé:

- pour les facteurs liés à l'utilisateur
4 attentions perturbées
7 malaise / fatigue (3 tués)
- pour les types d'infraction
7 vitesses excessives ou non appropriées
12 refus de priorité
3 alcool
1 défaut de ceinture

Comparaison avec les années précédentes :

En comparant la mortalité des 65 ans et plus pour l'année 2019 (29% des tués) avec celle des années précédentes, on peut parler de nette amélioration, pour rappel, l'année 2016 avec 20 tués pour cette tranche d'âge (47% des tués).

≥ 65 ans	2019	2018	2017	2016	moyenne 2014-2018	Evolution Tués 2019 / moyenne 2014-2018
Piéton	0	4	0	5	2,2	-2,2
Cycliste	2	0	0	1	0,2	+1,8
Cyclo	0	0	0	0	0	0
Moto	0	1	0	0	0,2	-0,2
VL et VU	5	12	5	14	10,4	-5,4
PL	0	0	0	0	0	0
autres	0	0	0	0	0	0
TOTAL	7	17	5	20	13	-6

C5 – Le partage de la voirie

Lors de l'élaboration du DGO (Document Général d'Orientation) 2018-2022, il a été décidé de traiter l'enjeu « Le partage de la voirie (urbain/interurbain) »

Le code de la route s'est construit principalement avec des règles de comportement pour les automobilistes et avec le souci de fluidifier la circulation automobile.

La société se soucie désormais d'un développement durable qui passe notamment par une mobilité croissante en mode doux et une cohérence entre les différentes zones de circulation.

Par ailleurs, le principe de prudence à l'égard de l'usager vulnérable a été adopté dès 2008 et le code de la route précise que le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation.

« Le partage de la voirie » est un enjeu plus que jamais prégnant en Dordogne compte tenu des chiffres de l'accidentalité.

Accidentalité des usagers vulnérables dans les agglomérations périgourdines en 2019 :

cf. page 5 (localisation des accidents en agglomération-hors agglomération)

accidents

	2019	2018	2017	2016	2015
en agglo	25,50%	29,80%	21,87%	30,70%	32,39%
hors agglo	74,50%	70,20%	78,13%	69,30%	67,61%

tués

	2019	2018	2017	2016	2015
en agglo	20,83%	11,90%	3,23%	20,93%	21,22%
hors agglo	79,17%	88,10%	96,77%	79,07%	78,79%

	2019				2018				Evolution Tués 2019/2018
	Accidents	Tués	Blessés	dont BH	Accidents	Tués	Blessés	dont BH	
en agglo									
Piéton	13	1	14	10	16	3	23	8	-2
Cycliste	7	1	6	6	3	0	5	2	1
Cyclo	13	1	14	10	9	0	9	7	1
Moto	13	1	13	11	13	0	19	11	1

Le nombre de victimes piétons a légèrement augmenté (19 en 2019, 16 en 2018).

Les accidents impliquant des piétons représente 25% des accidents survenus en agglomération et concernent, pour plus de la moitié, des victimes âgées de plus de 65 ans.

Le piéton décédé était sur le trottoir et a été victime d'une automobiliste alcoolisée ayant perdu le contrôle de son véhicule.

3 piétons blessés traversaient à plus de 50 m des passages protégés.

On constate une hausse importante du nombre d'accidents avec les cyclistes, les causes sont diverses : 1 refus de priorité et 1 alcoolémie (1 tué) de la part des automobilistes; 1 cycliste fortement alcoolisé, 1 victime d'un malaise, 1 refus de priorité de la part d'un cycliste, 3 non-port du casque.

Les 2RM sont également concernés par une hausse des accidents (51% des accidents recensés en agglomération) 27% d'entre eux sont en dépassement à gauche, on recense 62% de ces accidents survenus en intersection.

Le relevé des infractions, reflets de certaines incivilités commises en 2019 :

	<i>2018</i>
- Refus de priorité par conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée, circulant dans une zone de rencontre, ou circulant dans une aire piétonne = 7.	<i>19</i>
- Stationnement gênant de véhicule dans une zone de rencontre ou dans une aire piétonne = 35.	<i>57</i>
- Arrêt ou stationnement gênant sur un emplacement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées = 231	<i>216</i>
- Arrêt ou stationnement gênant sur un passage ou emplacement réservé = 164	<i>194</i>
- Infractions commises par les piétons = 6.	<i>5</i>
- Infractions particulières à la conduite des cycles et cyclomoteurs = 26.	<i>21</i>
- Délit de fuite après un accident (matériel ou corporel) par conducteur d'un véhicule terrestre = 908.	<i>865</i>
- Inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau « stop » à une intersection de routes = 988.	<i>1070</i>
- Inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant = 202	<i>143</i>
- Excès de vitesse < 20 km/h lorsque la vitesse maximale autorisée est < ou = 50 km/h = 223	<i>269</i>
- Usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation = 2026	<i>1936</i>

D – Eléments de synthèse

En 2019, 200 accidents recensés, 24 accidents mortels, 24 tués, 58 blessés dont 162 BH,
pour rappel, en 2018 les chiffres sont : 198 accidents, 38 accidents mortels, 42 tués, 266 blessés dont 148 BH.

Chiffres clés:

- le nombre d'accidents reste important dans le secteur hors-agglomération (74%) où les vitesses pratiquées sont élevées.
- à souligner également le nombre croissant des accidents impliquant un véhicule seul (*cf. page 10*)
- on dénombre 12 accidents mortels avec perte de contrôle d'un véhicule seul, souvent signe de vitesse inadaptée;
- on relève encore cette année la problématique alcool dans les accidents mortels, 9 répertoriés;
- 7 accidents mortels (8 tués) sont survenus la nuit. Dans ces accidents, 4 conducteurs avaient consommé de l'alcool avec présence de stupéfiant pour 1 de ces conducteurs;
- 13 accidents avec non port d'équipement de sécurité approprié au véhicule. Parmi ceux-ci on déplore 8 tués.

Dans l'analyse des accidents graves, ces facteurs souvent combinés entre eux contribuent à une gravité très élevée.

Dans 5 accidents mortels totalisant 5 tués et 1 victime grave sont présents un cumul de mauvais comportements notamment l'alcool, la vitesse excessive, le non port d'équipement de sécurité et le défaut de permis.

Par ailleurs, 83 % des conducteurs présumés responsables dans les accidents mortels habitent à moins de 20 km du lieu de l'accident.

En ce qui concerne les victimes :

Une grande part des victimes est représentée par les usagers de VL (56%) chiffre en diminution par rapport à ceux de l'année 2018 (67%), 14 tués sont à déplorer dans cette catégorie (58% des tués).

C'est la tranche d'âge des 45/59 ans qui est la plus impactée par le nombre total de victimes que ce soit en moto ou en VL ou/et VU.

Le nombre de tués est en nette diminution parmi les 65 ans et plus, qu'ils soient piétons ou usagers de VL. On recense toutefois 2 accidents mortels avec des cyclistes âgé de 65 ans et plus.

Parmi les usagers vulnérables, on note **une très nette amélioration parmi les piétons tués par rapport à 2018** alors que le nombre de victimes est quasiment le même, les piétons sont impliqués dans **9% des accidents (10% en 2018) qui ont engendré 20 victimes (-2) dont 1 tué (-4).**

La situation s'est aggravée en ce qui concerne les cyclistes pour lesquels on dénombre 12 blessés (+5) dont 10 BH (+4) et 2 tués (0 en 2018).

En ce qui concerne les enjeux du DGO (Document Général d'Orientation) :

En 2019, le nombre d'accidents impliquant les conducteurs âgés de 18 à 29 ans est en baisse par rapport à 2018 (-4) et a généré moins de tués (-9). Une constance apparaît toutefois en ce qui concerne les accidents avec 1 véhicule seul.

Le nombre d'accidents en 2RM a légèrement augmenté, de même que pour le nombre de tués. Le nombre de tués a augmenté parmi les conducteurs de 2RM ≤ 50 cm³ dans la tranche d'âge de 14-24 ans. Les chiffres restent préoccupants en ce qui concerne les conducteurs de la tranche d'âge des 45-59 ans.

On note, en 2019, **une diminution du nombre de poids-lourds dans les accidents relatifs au risque routier professionnel** ainsi qu'une amélioration des chiffres de la mortalité dans ce type d'accidents.

Les conducteurs âgés de 45 à 59 ans sont les plus concernés.

En 2019, les chiffres de **l'accidentalité des seniors ≥ 65 ans sont en très nette baisse** par rapport à 2018.

E – Glossaire

ATBH : Accident. Tué. Blessé. Hospitalisé

BH : blessé hospitalisé

BL : blessé léger

DGO : document général d'orientations

PL : poids lourd

RD : route départementale

RN : route nationale

VC : voie communale

VL : véhicule de tourisme

VU : véhicule utilitaire